
Perspectives scolaires

Evolution estimée de la démographie scolaire

Neuchâtel, 2007-2020

Perspectives scolaires

2006 – 2020

Neuchâtel

Travail effectué au	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
Sur mandat du	Département de l'Économie du canton de Neuchâtel, Office de la statistique
Étude réalisée par	Aurélien Moreau Chef de projets

Perspectives scolaires, Neuchâtel, mars 2008



Table des matières

Introduction.....	5
Contexte.....	5
Préalable.....	5
Découpage du canton en régions.....	5
Données / Champ.....	6
Perspectives de population : en bref.....	7
Les hypothèses principales.....	7
La mortalité.....	7
La fécondité.....	7
Les migrations.....	8
• <i>L'impact du solde migratoire par âge.....</i>	<i>10</i>
Principaux résultats.....	10
La population cantonale.....	10
La population régionale.....	11
Naissances et décès.....	12
La structure par âge de la population.....	13
• <i>La population d'âge scolarisable (les 4-18 ans) – canton.....</i>	<i>13</i>
• <i>La population d'âge scolarisable (les 4-18 ans) – régions.....</i>	<i>15</i>
Perspectives scolaires.....	17
Données.....	17
Données scolaires.....	17
Données de population.....	18
Méthodologie.....	18
Court terme.....	18
Moyen et long terme.....	18
La détermination des perspectives scolaires.....	19
• <i>Au niveau cantonal.....</i>	<i>19</i>
• <i>A l'échelle régionale.....</i>	<i>20</i>

Résultats cantonaux	21
Effectif des élèves scolarisés, du préscolaire au secondaire supérieur (hors apprentis).....	21
Le niveau préscolaire.....	22
• Niveau préscolaire : évolution globale au niveau du canton.....	22
• Niveau préscolaire : évolution cantonale par degrés.....	23
Le niveau primaire.....	25
• Niveau primaire : évolution globale au niveau du canton.....	25
• Niveau primaire : évolution cantonale par degrés.....	26
Le niveau secondaire 1.....	27
• Niveau secondaire 1 : évolution globale au niveau du canton.....	27
• Niveau secondaire 1 : évolution cantonale par degrés.....	28
Le niveau secondaire 2.....	29
• Niveau secondaire 2 : évolution globale au niveau du canton.....	29
• Niveau secondaire 2 : évolution cantonale par degrés.....	30
Les institutions.....	31
• Institutions : évolution globale au niveau du canton.....	31
Résultats régionaux	32
Evolution de l'effectif total scolarisé dans les régions.....	34
Evolution de l'effectif scolarisé par niveaux dans les régions.....	35
• Niveau préscolaire.....	35
• Niveau primaire.....	36
• Niveau secondaire 1.....	36
• Niveau secondaire 2.....	37
• Récapitulatif régional.....	38
Complément d'analyse : la région de résidence et celle de l'établissement scolaire	39
Complément d'analyse : l'influence de la fécondité et des migrations sur les perspectives scolaires	42
ANNEXES	43

Introduction

Contexte

Un contrat a été conclu avec l'Office de la statistique du canton de Neuchâtel, afin que le SCRIS établisse et présente des perspectives démographiques propres au canton de Neuchâtel (avec régionalisation de ces perspectives) sur une base bisannuelle. Les hypothèses retenues sont fixées en concertation avec un groupe de travail réunissant les statisticiens de Neuchâtel ainsi que des spécialistes des services concernés par la question démographique (logement, emploi, formation, aménagement du territoire, scolarité, promotion économique, étrangers...).

Dans le cadre de ce contrat, il a paru intéressant de réaliser des perspectives scolaires, dérivées des perspectives de population par âge. Il s'agit d'une première dans le cadre de la collaboration statistique entre les cantons de Neuchâtel et Vaud. Ce travail nécessite un traitement spécifique, et une connaissance précise des données scolaires. Aussi un groupe de travail a-t-il été réuni pour mieux connaître le fonctionnement du système scolaire neuchâtelois, certaines contraintes locales, et faire la balance entre les besoins de données prospectives et la faisabilité technique. Les statisticiens de Neuchâtel ont joué un rôle de cadrage important.

Préalable

Les perspectives scolaires effectuées dans la présente étude, se basent sur le scénario de base des perspectives de population, réalisées récemment, et ayant donné lieu à un rapport¹.

Découpage du canton en régions

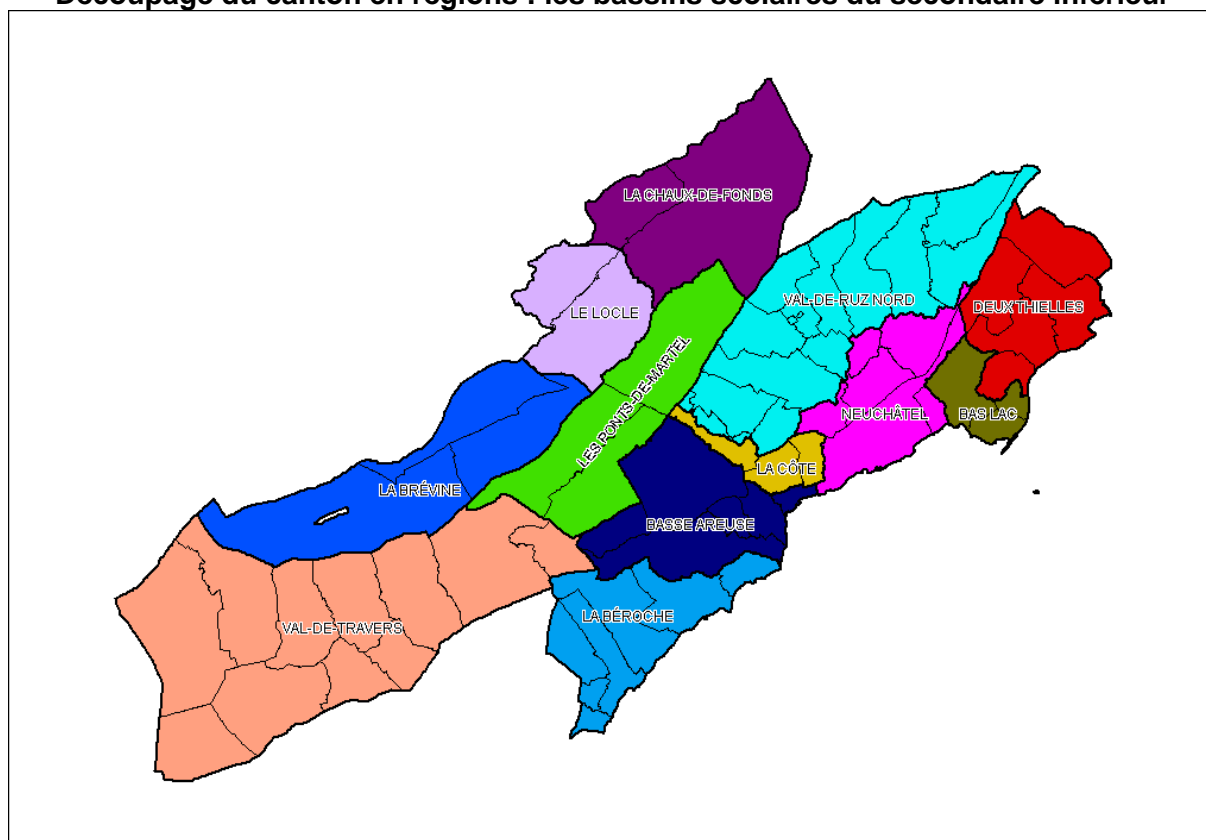
La problématique des perspectives scolaires a conduit à revoir le découpage régional : au lieu du découpage en 11 régions retenu pour les perspectives de population réalisées précédemment, un découpage en 12 régions, basé sur les bassins scolaires du secondaire inférieur, a été privilégié.

Les perspectives de population réalisées en préalable ont, par conséquent, dû être réadaptées à ce nouveau découpage, et ce via l'utilisation d'un modèle de perspectives « à la carte » mis au point par le SCRIS (voir plus loin).

Il convient de remarquer toutefois que les régions du Val-de-Travers, La Brévine, Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Les Ponts-de-Martel sont les mêmes selon les deux découpages.

¹ (2007) *Perspectives de population 2006-2030, Neuchâtel*

Découpage du canton en régions : les bassins scolaires du secondaire inférieur



Données / Champ

Les données scolaires utilisées proviennent d'une extraction de la base CLOEE pour les années scolaires 1987/1988 à 2006/2007. Y figurent tous les élèves ayant été scolarisés dans un établissement scolaire du canton de Neuchâtel l'une de ces années.

Le champ de l'étude comprend les niveaux préscolaire (écoles enfantines), primaire (écoles, y compris l'enseignement spécialisé), secondaire inférieur (collèges, y compris l'enseignement spécialisé) et secondaire supérieur (lycées), ainsi que les institutions (groupe éducatif ou adaptation) qui propose un enseignement spécialisé à un certain nombre d'élèves (du fait de handicaps ou de problèmes sociaux).

Perspectives de population : en bref

Les hypothèses principales

La détermination des perspectives de population repose sur un choix d'hypothèses concernant la fécondité, la mortalité et les migrations : les composantes de l'évolution d'une population. Ces hypothèses ont été fixées en concertation avec un groupe de travail réunissant des personnes représentant différents services de l'Etat de Neuchâtel.

Le scénario de base se fonde sur les variantes centrales de chacune des composantes évoquées.

La mortalité

L'espérance de vie² est retenue comme indicateur de la mortalité ; un modèle permettant de passer de l'espérance de vie aux quotients de mortalité par âges.

Cette espérance de vie continue de croître à un rythme qui ne semble pas vraiment fléchir. L'évolution prévue à l'avenir se base sur les tendances passées, en tenant compte d'une saturation progressive des progrès possibles qui paraît inéluctable. L'espérance de vie passerait ainsi de 81 ans en 2006 à 83 ans en 2020, et à près de 85 ans en 2030.

La fécondité

L'indicateur principal retenu est l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF), qui s'exprime en nombre moyen d'enfants par femme.

La fécondité neuchâteloise est relativement stable depuis le début des années nonante. A court terme, après une diminution importante de l'ICF neuchâtelois entre 2000 et 2004 (de 1,59 à 1,49 enfant par femme), on assiste à un net regain pour les années 2005 et 2006 (1,60 et 1,63 enfant par femme), à un niveau qui n'avait plus été atteint depuis une douzaine d'années, et qui la place au deuxième rang parmi les cantons suisses. Cette hausse paraît essentiellement due à l'accroissement important de la fécondité des Suissesses entre 2004 et 2005 (de 1,4 à 1,6 enfant par femme).

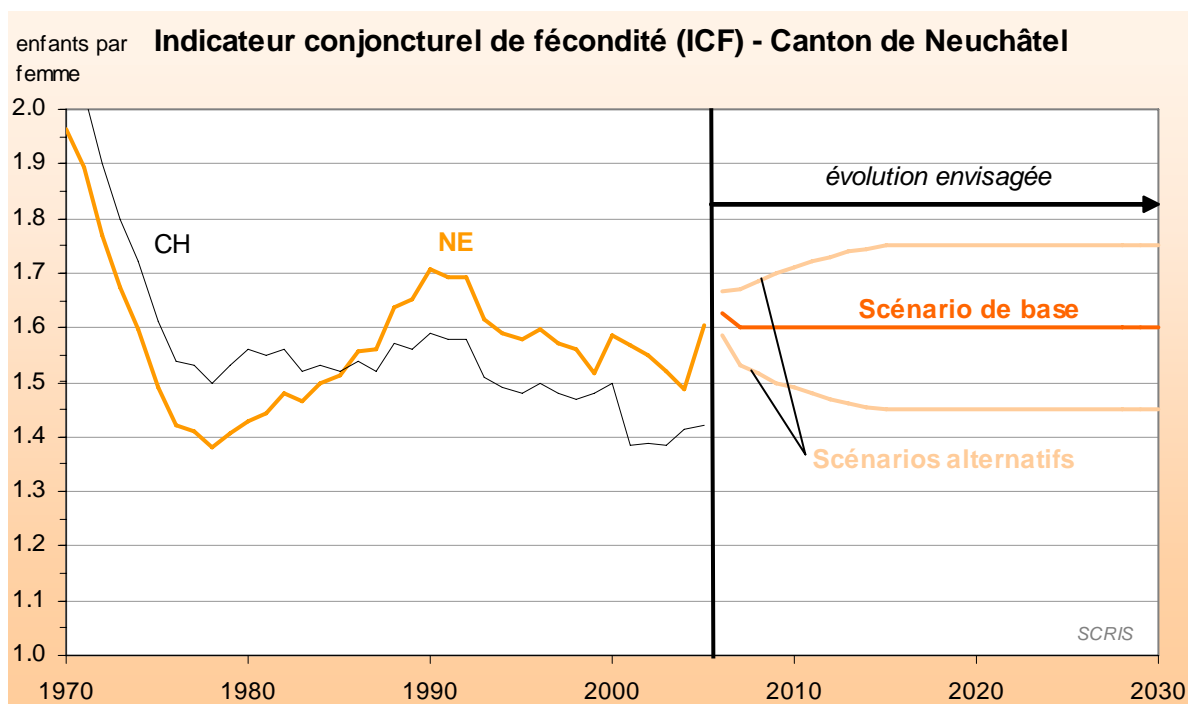
L'âge moyen à la maternité ne cesse d'augmenter, à un rythme qui paraît ne pas faiblir. Cet âge devrait finir par croître moins rapidement à l'avenir, avec une proportion plus importante de femmes étant mères à des âges se rapprochant de la limite de fécondabilité (aptitude à être fécondées). Deux conclusions contradictoires peuvent alors être tirées : l'accroissement contenu de l'âge moyen pourrait permettre à l'ICF d'augmenter un peu (la variation de l'évolution de l'âge moyen entraînant une évolution inverse de l'ICF). Mais repousser la fécondité en fin de vie féconde pourra avoir pour impact de diminuer la fécondabilité moyenne des femmes, qui décroît avec l'âge. Tout dépendra alors de la concentration des âges à la maternité autour de la moyenne : si elle est importante, la diminution de la fécondabilité pourra être plus faible que dans le cas inverse.

L'augmentation parmi les immigrantes de la part des femmes originaires de pays où la fécondité est traditionnellement élevée, ou l'application de la loi révisée sur les allocations

² elle indique la durée de vie moyenne d'un nouveau-né qui connaîtrait le long de sa vie les conditions de mortalité de l'année en cours

familiales, pourraient aussi avoir un impact positif (certainement marginal dans le dernier cas). La hausse légère de la fécondité au sein de l'Union Européenne depuis quelques années est un indice supplémentaire.

Il a finalement été considéré que les données de fécondité relativement élevées des deux dernières années étaient le reflet d'une tendance possible d'une hausse modérée de l'ICF. Par hypothèse, il a été maintenu à 1,60 enfant par femme à l'avenir, au niveau moyen des 20 dernières années qui paraît difficilement franchissable à long terme (il n'a été dépassé que 6 fois en 30 ans). Ce niveau paraît relativement élevé : il n'a plus été atteint en Suisse depuis la fin du baby-boom (seuls trois cantons ont une fécondité supérieure en 2006), et est supérieur au niveau européen (1,5 enfant par femme)³.



Sources : NE : 1970-2000 : OFS (estimation personnelle à partir de données suisses) / 2001-2005 : calcul sur la base de données OFS, RCP, BDP / 2006 : estimation sur la base de données RCP et BDP
CH : OFS

Deux hypothèses alternatives ont toutefois été retenues : une haute avec un ICF se stabilisant à 1,75 enfant par femme, au niveau actuel de pays comptant parmi les plus féconds de l'UE⁴, et une basse avec un ICF de 1,45 enfant par femme avec une fécondité assez faible⁵. Ces variantes permettent de mesurer l'impact de variations de fécondité sur les résultats des perspectives, impact particulièrement intéressant à étudier dans le cadre de l'élaboration de perspectives scolaires (se reporter au complément d'analyse en page 42).

Les migrations

Les migrations sont difficilement prévisibles, car largement dépendantes de conjonctures socio-économiques ou politiques à venir : en témoigne le graphique du solde migratoire (les arrivées moins les départs) cantonal, l'indicateur retenu.

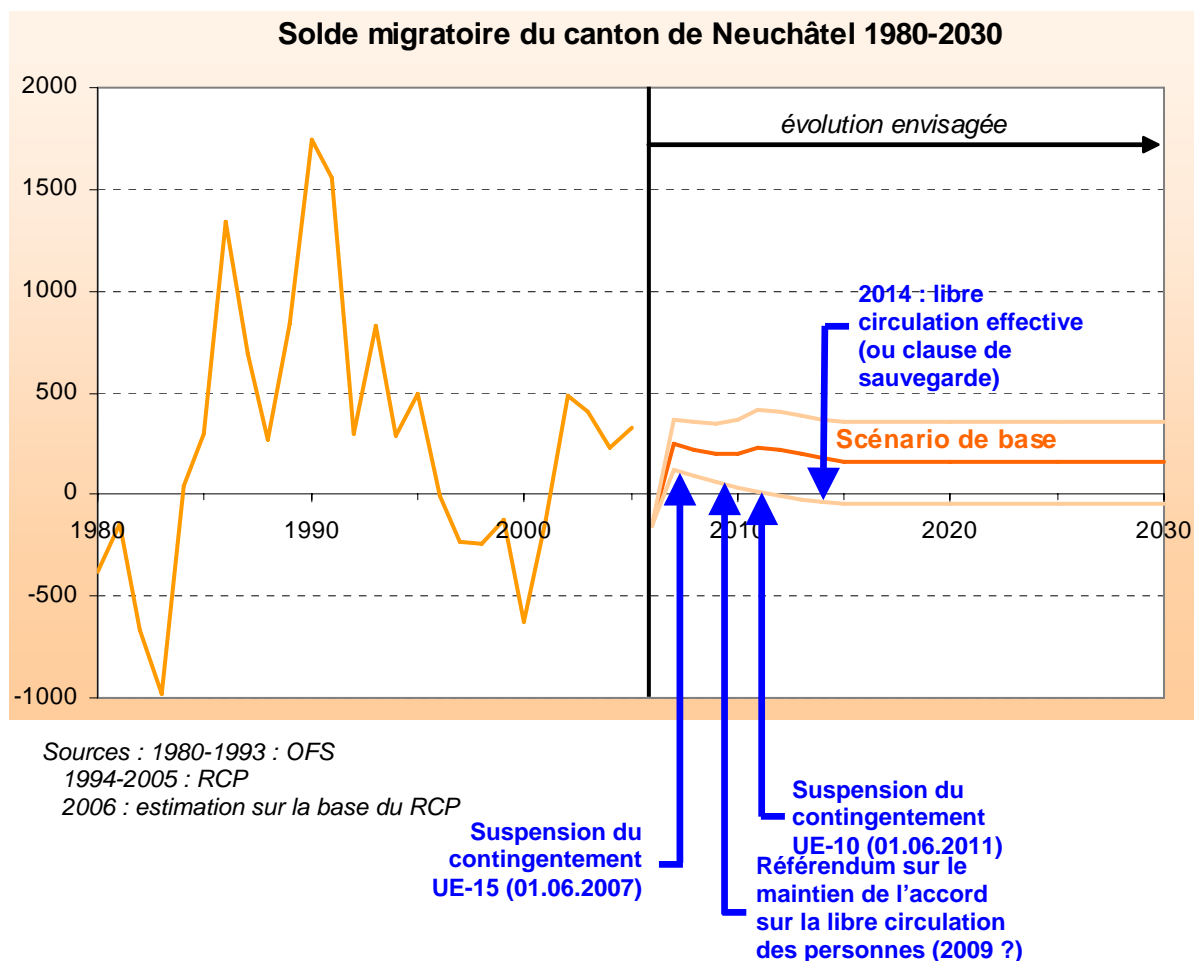
³ Gilles Pison (2007), *Tous les pays du monde (2007)*, Population et sociétés n°436, juillet août 2007, INED

⁴ Comme la Finlande, le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou la Belgique

⁵ similaire à celle de la Suisse, à peine supérieure à celle de l'Italie, de l'Autriche ou de l'Allemagne

L'évolution possible de ce solde est déterminée sur la base de l'étude des tendances passées et en tenant compte d'éléments pouvant avoir une influence, comme la situation économique (prévisions économiques de court terme) ou politique à venir. Les accords de libre circulation des personnes avec l'Union Européenne, dont le calendrier de mise en place est prévu à l'avance, fournissent ainsi un canevas, avec des effets que l'on peut anticiper dans une certaine mesure.

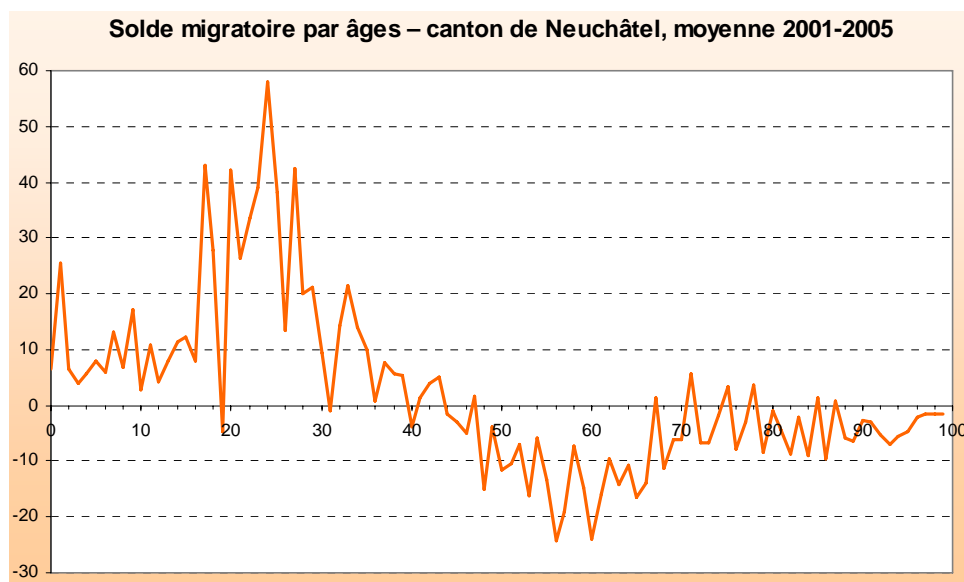
A court terme, le solde migratoire devrait être plutôt élevé, avec une situation économique plutôt positive et qui devrait le rester dans un avenir proche, et l'extension des accords de libre circulation avec les Dix nouveaux pays de l'UE. Le solde migratoire choisi est au départ légèrement inférieur à celui des 5 dernières années observées (niveau relativement élevé tout de même), puis s'approche de la moyenne observée de long terme (solde migratoire maintenu à +160 dès 2015).



Les écarts des scénarios alternatifs au scénario de base prennent en compte la variabilité possible de l'impact des accords bilatéraux, de la situation économique ou du contexte politique à venir. Le référendum sur le maintien de l'accord de libre circulation des personnes s'il était rejeté, aboutissant à une situation migratoire certainement plus déprimée. Il en serait de même s'il était fait appel à la clause de sauvegarde (jusqu'en 2014) en cas de forte augmentation de l'immigration.

- **L'impact du solde migratoire par âge**

Le solde migratoire cantonal peut être mis en rapport avec la variable âge, ce qui permet d'obtenir le profil migratoire par âges visible ci-dessous (sexes et nationalités réunies).



Le solde migratoire moyen observé pendant la période 2001-2005 paraît donc positif de 0 à 45 ans (maximum vers 18-30 ans) et donc également chez les jeunes d'âge scolarisable, négatif de 45 à 70 ans (minimum de 55 à 65 ans), et s'approchant de 0 après cet âge de 70 ans. Le canton de Neuchâtel attirerait donc les jeunes adultes et perdrait des personnes d'âge correspondant à la fin de la vie active.

Si la fécondité est une variable importante dans le cadre des perspectives scolaires, les migrations le sont aussi : de part la modification qu'elles effectuent sur les effectifs à scolariser (un accroissement, donc, sur la période 2001-2005), mais aussi dans une moindre mesure de part leur impact sur les naissances (la variante migratoire faible : solde migratoire de -50 contre +160, a un effet sur les naissances équivalent à une baisse de fécondité de 1,60 à 1,55 enfant par femme).

Les tendances passées des soldes migratoires par âge servent de base aux hypothèses d'avenir de soldes par âges, par sexe et par région.

Principaux résultats

La population cantonale

Selon le scénario de base, la population du canton de Neuchâtel devrait continuer à s'accroître les années à venir : de 169 000 fin 2006 à 170'000 habitants en 2010, 173'000 habitants en 2020 et près de 176'000 habitants en 2030 ; et ce à un taux légèrement supérieur à celui des dix dernières années. Le canton pourrait ainsi s'attendre à gagner plus 7 000 habitants supplémentaires ces 24 prochaines années. Il en a gagné plus de 7 000 entre 1990 et 2006.

La population régionale

Le découpage régional ayant été modifié (voir en introduction), on a eu recours à un modèle de perspectives « à la carte » afin d'adapter les perspectives de population déjà réalisées à cette nouvelle contrainte. Concrètement, ce modèle, mis au point par le SCRIS⁶, éclate transitoirement les résultats des perspectives à un niveau communal (avant de les ré-agrégier selon le nouveau découpage voulu). Pour cela le modèle prend en compte les tendances de moyen ou long terme des populations communales en adoptant un compromis entre la stabilité de la forme de la pyramide des âges (qui peut être liée à la présence de certaines infrastructures comme les lycées ou les EMS...) et les effets de génération (il faut alors faire vieillir les pyramides des âges).

Le nouveau découpage a laissé inchangées les régions de La Brévine, le Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds, Les Ponts-de-Martel et Le Locle. Ces régions, exception faite de celle des Ponts-de-Martel, pourraient connaître une stabilisation voire un repli de population les années à venir. Les « nouvelles » régions (situées dans le Bas ou le Val-de-Ruz) devraient cependant toutes connaître un certain essor démographique, essentiellement dans la couronne neuchâteloise :

Population des régions (au 31.12)

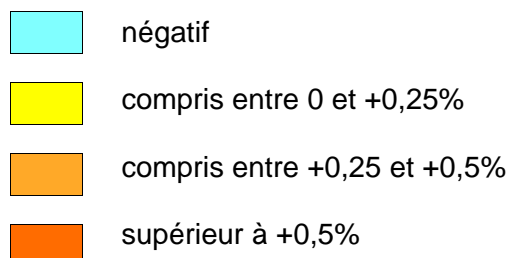
	2005	2010	2015	2020
Basse Areuse	14631	14766	15018	15268
La Brévine	1466	1469	1470	1458
La Béroche	13099	13508	13910	14307
Val-de-Ruz Nord	12235	12651	13091	13531
Val-de-Travers	12196	12064	11968	11897
La Chaux-de-Fonds	37438	37070	36976	37037
Les Ponts-de-Martel	2485	2506	2550	2600
Le Locle	11447	11054	10765	10475
Neuchâtel	36909	37365	37489	37408
La Côte	10349	10744	11040	11327
Bas Lac	7759	8098	8309	8545
Deux Thielles	8966	9097	9277	9432
CANTON	168980	170392	171863	173285

⁶ Menthonnex Jacques (1995), De l'utilité et des méthodes pour établir des perspectives démographiques relatives à de petites régions. La démographie appliquée à la gestion publique. AIDELF 2003, pp.89-96

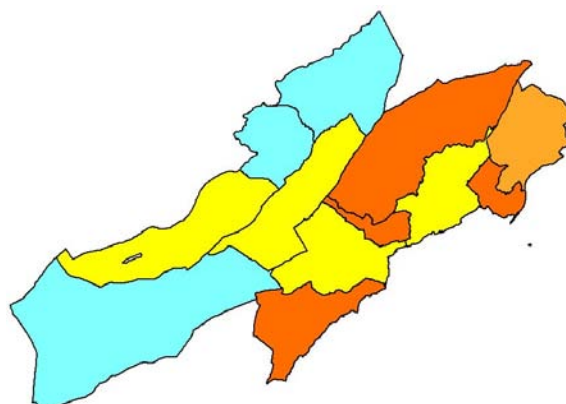
Evolution de la population régionale

Légende :

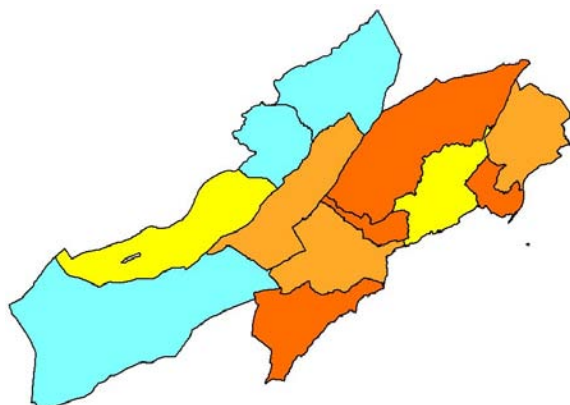
Taux de croissance annuel de population :



Période 2005-2010



Période 2010-2015



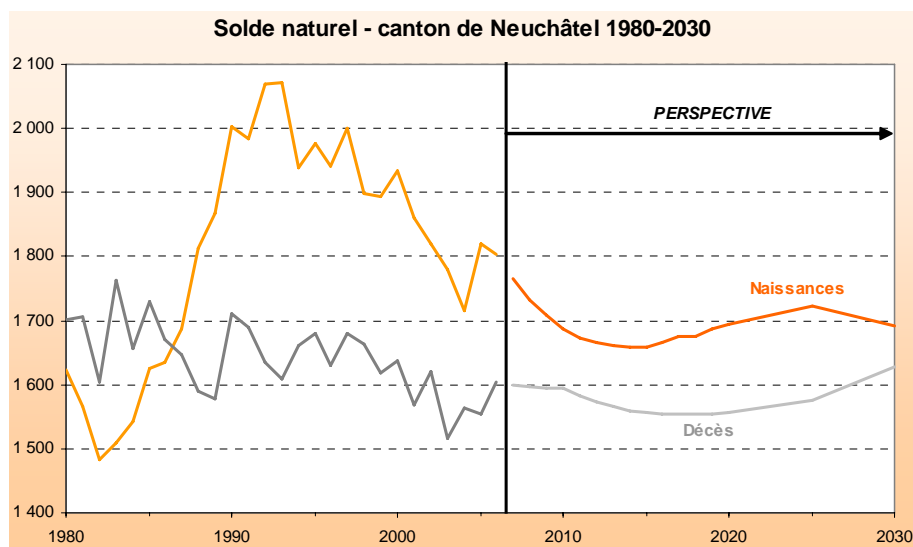
Période 2015-2020



Naissances et décès

Le nombre de naissances (voir graphique page suivante) devrait se stabiliser grossièrement autour de 1 700 annuellement les deux prochaines décennies (à un niveau qui n'avait plus été connu depuis près de 20 ans). Un creux est toutefois visible autour de 2015, suivi d'une croissance momentanée les dix ans qui suivent, liée à l'arrivée à l'âge reproductif des générations 1990-2000, relativement nombreuses du fait du baby-boom ayant eu lieu un peu moins de 30 ans auparavant (ainsi que des migrations). D'où une courbe de naissances se caractérisant par un effet de vagues s'atténuant dans le temps.

Le nombre de décès pourrait diminuer quelque peu avant de commencer à croître, peu après 2015, de façon de plus en plus soutenue. L'amélioration supposée des niveaux de mortalité sera alors plus que compensée par l'accroissement de la population et son vieillissement.



Source : 1980-2006 : OFS

Selon les hypothèses retenues, le nombre de naissances excèdera le nombre de décès au moins jusqu'en 2030 (l'accroissement naturel restant donc positif), cela étant dû essentiellement à l'apport régulier d'immigrants.

La structure par âge de la population

La population du canton de Neuchâtel est donc appelée à augmenter à l'avenir, mais cet accroissement s'accompagnera d'un vieillissement continu.

Ce vieillissement se caractérise par une diminution, en nombre et en poids, de la partie de la population la plus jeune (les 0-19 ans), et par une augmentation importante du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus. Les moins de 20 ans, représentant 23% de la population fin 2006, n'en représenteraient plus que 21% en 2020, leur effectif chutant de plus de 7% (de 38 900 à 36 000) ; la période de diminution la plus forte se situerait entre 2010 et 2015.

- **La population d'âge scolarisable (les 4-18 ans) – canton**

La population d'âge scolarisable s'entend comme la population effective lors de la rentrée scolaire de l'année considérée : l'année scolaire s'étend de début septembre à fin août, et ce sont les âges lors de la rentrée qui déterminent l'affectation en niveaux.

La population scolarisable comptait un effectif de 27 800 jeunes en 2005. Selon le scénario de base, cet effectif devrait continuer à diminuer assez régulièrement jusque vers 2025 (24 800 jeunes, soit une baisse de 11%) avant de se reprendre légèrement. La période 2008-2020 devrait connaître la baisse la plus forte, avec une évolution des effectifs comprise entre -0,8% et -0,5% (soit entre -210 et -140 jeunes) chacune des années de cette période. Les effectifs d'âge scolaire évoluent de façon similaire avec un décalage dans le temps. De légers effets de « vagues » sont visibles (voir le graphique en page suivante).

- L'effectif des 4-5 ans diminuerait de 90 entre la rentrée 2006 et 2008, puis augmenterait de 60 en deux ans, diminuerait de 280 entre 2010 et 2019 avant une nouvelle reprise. D'ici la rentrée 2010 (par rapport à 2006), une baisse de 1% des effectifs est possible.

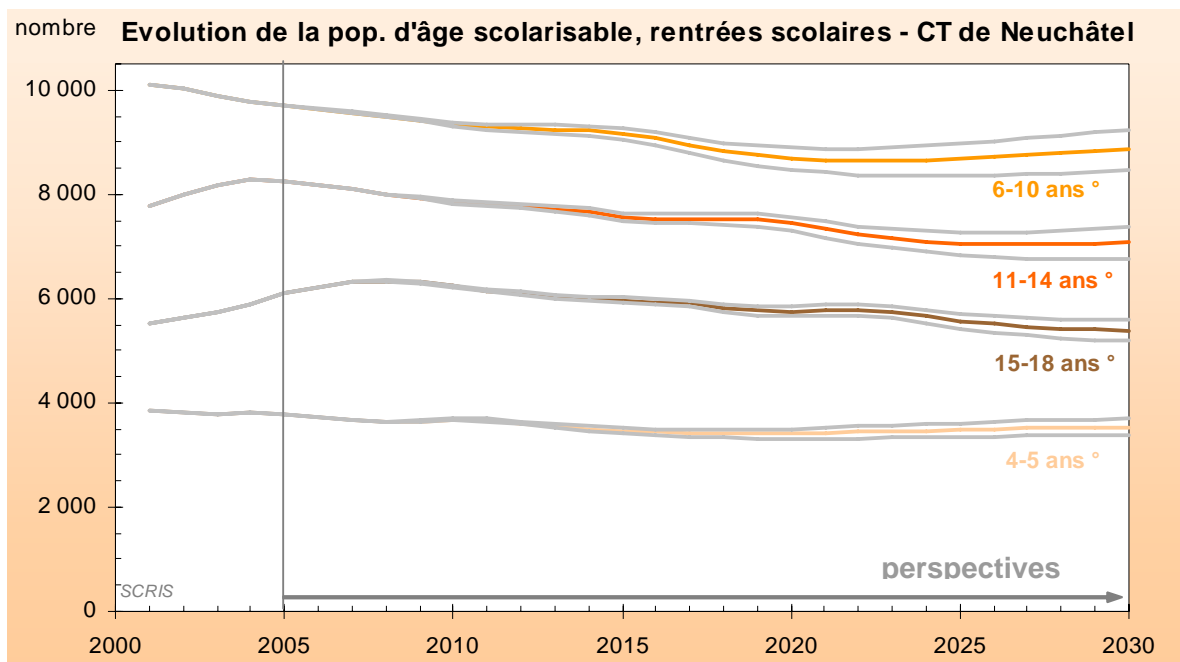
- L'effectif des 6-10 ans diminuerait de façon continue de 1 000 entre les rentrées 2006 et 2023, avant de recommencer à croître.
D'ici la rentrée 2010, une baisse de 3% des effectifs est possible.
- L'effectif des 11-14 ans devrait décroître de 1 200 entre 2006 et 2027, avant de progresser quelque peu.
D'ici la rentrée 2010, une baisse de 4% des effectifs est possible.
- L'effectif des 15-18 ans progresserait de plus de 100 entre 2006 et 2008, puis se réduirait de 900 peu avant 2030.
D'ici la rentrée 2010, une hausse de 0,5% des effectifs est possible.

Les deux graphiques suivants illustrent les évolutions projetées des différents groupes d'âge potentiellement scolarisables.

Le graphique ci-après permet de visualiser l'impact des variantes haute (+360 à moyen terme) et basse (-50) du solde migratoire sur ces effectifs à l'avenir (contre +160 pour le scénario de base), tandis que le graphique suivant illustre l'impact des variantes haute et basse de la fécondité des femmes (1,75 contre 1,45 enfant par femme à moyen terme, et 1,60 selon le scénario de base).

Ces graphiques montrent la variabilité possible des effectifs concernés à l'avenir en fonction des hypothèses retenues.

Evolution de la population d'âge scolarisable et impact des variantes des migrations

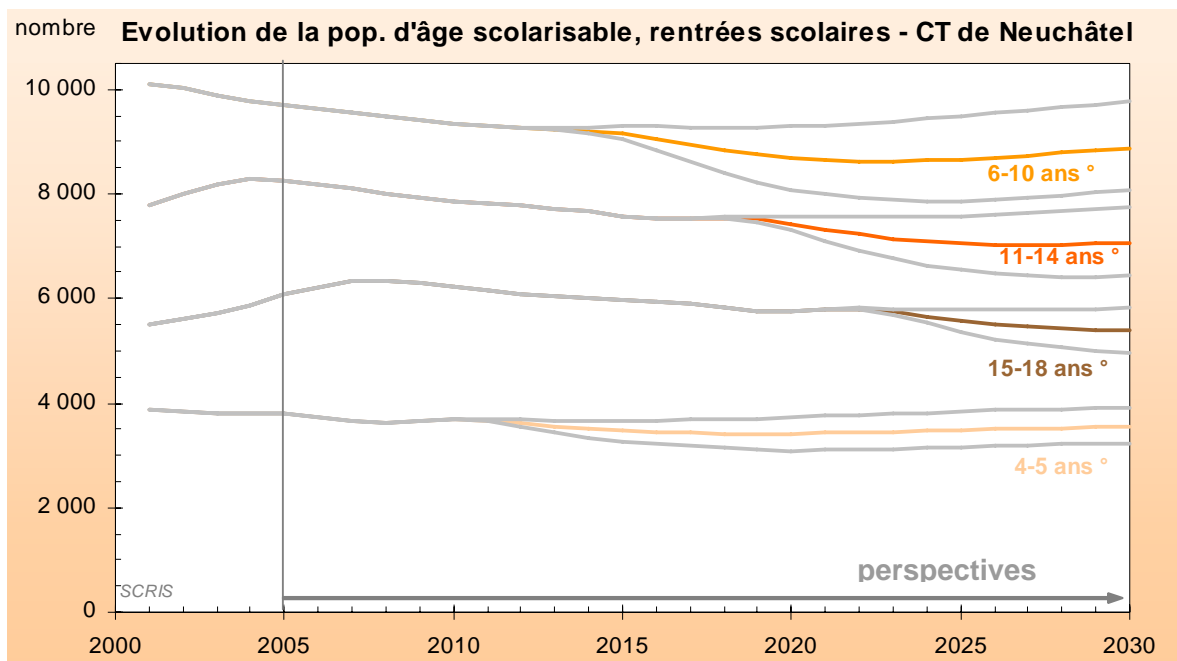


Source : 2003 à 2005 : BDP et RCP

°estimations des effectifs potentiellement scolarisables lors de la rentrée scolaire de l'année considérée (au 01.09)

L'impact des variantes des migrations a un impact plus limité, mais plus rapide, sur les effectifs de jeunes. L'impact des hypothèses retenues concernant la fécondité des femmes se fait avec un certain délai, d'autant plus long que le groupe d'âge est âgé.

Evolution de la population d'âge scolarisable et impact des variantes de fécondité



Source : 2003 à 2005 : BDP et RCP

°estimations des effectifs potentiellement scolarisables lors de la rentrée scolaire de l'année considérée (au 01.09)

- **La population d'âge scolarisable (les 4-18 ans) – régions**

La population d'âge scolarisable est appelée à diminuer au niveau cantonal. Il en sera de même pour les 12 régions étudiées. Les effectifs diminueraient dans la région Bas Lac dès 2007, ceux de la région La Côte dès 2010 et ceux de la région Neuchâtel dès 2017.

Population scolarisable (4-18 ans) des régions (au 31.12)

	2005	2010	2015	2020
Basse Areuse	2649	2522	2358	2288
La Brévine	304	290	279	246
La Béroche	2449	2437	2364	2307
Val-de-Ruz Nord	2506	2458	2448	2383
Val-de-Travers	2341	1990	1747	1589
La Chaux-de-Fonds	6549	6331	6014	5884
Les Ponts-de-Martel	503	499	490	490
Le Locle	2014	1858	1772	1693
Neuchâtel	5419	5743	5833	5679
La Côte	1838	1918	1895	1841
Bas Lac	1478	1521	1373	1264
Deux Thielles	1726	1663	1587	1564
CANTON	29776	29230	28160	27228

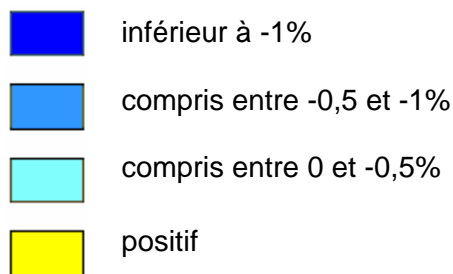
Il convient de noter la sensibilité importante des perspectives aux hypothèses retenues, et ce particulièrement dans le cas des régions les moins peuplées.

La diminution la plus forte de population d'âge scolarisable pour la période 2005-2015, en terme relatif comme en terme absolu, serait localisée dans le Val-de-Travers (600 jeunes de 4 à 18 ans en moins, soit une baisse de 25%). Les autres plus fortes diminutions concernent les régions de la Basse Areuse et du Locle, qui verraient leurs effectifs diminuer sur la même période de 11 à 12%, et la région de La Chaux-de-Fonds dans laquelle une baisse des effectifs supérieur à 500 est attendue. Les régions de Neuchâtel et La Côte connaîtraient tout de même une hausse de population âgée de 4 à 18 ans pendant cette période de 10 ans, avec respectivement +400 et +60 personnes.

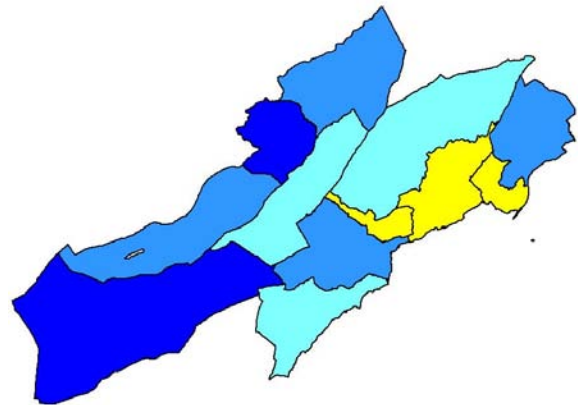
Evolution de la population régionale âgée de 4 à 18 ans

Légende

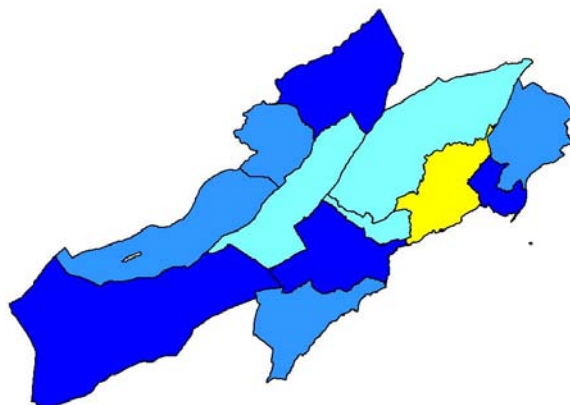
Taux de croissance annuel de population :



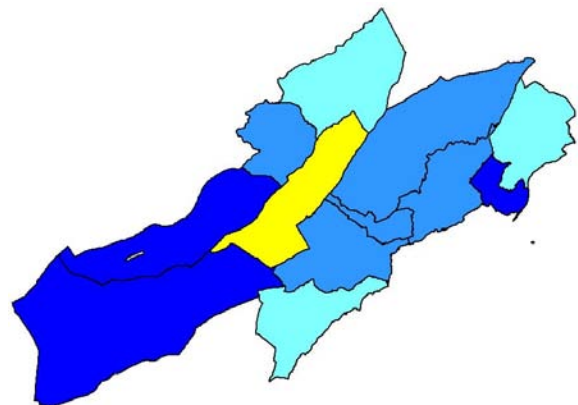
Période 2005-2010



Période 2010-2015



Période 2015-2020



Perspectives scolaires

Ces perspectives se basent à la fois sur les perspectives démographiques réalisées en préalable, et sur des hypothèses ayant trait à l'évolution des taux de passage pour le court terme et à l'évolution des taux de scolarisation pour le moyen terme. Les résultats de ces perspectives scolaires dépendent donc grandement de ces deux éléments.

Données

Données scolaires

Les données scolaires disponibles ont été obtenues via CLOEE, le système d'information des écoles du canton de Neuchâtel. Une base de données s'étendant des rentrées scolaires 1987 à 2006 a été constituée.

Le **champ d'étude** des perspectives scolaires est constitué par les secteurs suivants :

- Niveau préscolaire : degrés 1 et 2. Les élèves scolarisables théoriquement aux âges de 4 et 5 ans lors des rentrées scolaires.
- Niveau primaire : degrés 1 à 5 (élèves théoriquement scolarisables aux âges de 6 à 10 ans lors des rentrées scolaires) ainsi que l'enseignement spécialisé (classes de développement et d'accueil)
- Niveau secondaire inférieur : degrés 6 à 9 (élèves théoriquement scolarisables aux âges de 11 à 14 ans lors des rentrées scolaires, classes de maturités, moderne, orientation, préprofessionnelle, transition) ainsi que l'enseignement spécialisé (terminale et accueil)
- Niveau secondaire supérieur : degrés 1 à 3 (élèves théoriquement scolarisables aux âges de 15 à 17 ans lors des rentrées scolaires, classes EC diplôme, EC maturité professionnelle, EC raccordement, EC secrétariat, EC tronc commun, langues modernes, diplôme et maturité), hors apprentis
- Institutions (élèves âgés de 4 à 17 ans lors des rentrées scolaires)

Il s'agit donc à la fois de secteurs de l'enseignement obligatoire (primaire et secondaire inférieur) et non obligatoire (préscolaire, secondaire supérieur et institutions). Ces secteurs sont étudiés selon les degrés, et selon les 12 régions définies.

Un travail assez long a été nécessaire pour, depuis une extraction de la base CLOEE, aboutir à une base constituée des données nécessaires aux perspectives. Les problèmes suivants ont par exemple été rencontrés :

- Les codes OFS des communes (de résidence et d'établissement) n'étaient pas tous disponibles, ce qui a nécessité le codage de communes ou localités (à partir de leur nom) d'un certain nombre d'élèves
- Pour les années 2002 et 2003 il manquait les codes OFS des communes de résidence et/ou d'établissement d'environ 11 000 élèves. Il a été possible de récupérer les communes d'établissement par codage grâce au libellé des établissements, et d'estimer les communes de résidence à partir des communes de résidence des élèves en 2001 et 2004 (grâce aux numéros d'élèves de la base) et à partir des communes d'établissement de 2002 et 2003 (la commune de résidence est la même que celle de l'établissement)

dans la très grande majorité des cas pour les niveaux préscolaire et primaire, voire secondaire 1)

- Une fois la base créée, il a fallu corriger (corrections faibles) les structures par âge des élèves par niveaux, degrés et régions afin de respecter des totaux consolidés

Données de population

Les données de population utilisées proviennent :

- du Recensement Cantonal de la Population ou RCP (et donc des registres des contrôles d'habitants des communes du canton, avec consolidation de la part de l'Office Cantonal de Statistique), pour les populations officielles par communes
- de la Base de Données Personnes (BDP) pour les structures par âges

Il a été nécessaire de regrouper la population issue de la BDP selon le découpage régional souhaité, et de corriger les structures par âges obtenues pour que le total corresponde aux données du RCP ; ce pour les années 2001 à 2006 (les structures par âges exacts n'étant pas disponibles avant).

Les perspectives de population réalisées se basent sur la définition de population au sens du Recensement Cantonal. Comme il a été vu, elles ont été adaptées au découpage scolaire (différent du découpage de base utilisé) via un modèle de perspectives « à la carte ».

Méthodologie

La méthodologie appliquée par le SCRIS pour les perspectives scolaires du canton de Vaud, et qui est appliquée ici, s'inspire de celle du SRED (Service de la Recherche en Education, canton de Genève). Elle s'appuie sur deux méthodes : une de court terme s'appliquant pour les deux premières années de perspective basée sur les effectifs scolarisés, une de moyen ou long terme s'appliquant ensuite basée sur l'effectif de la population projetée. Cette façon de faire donnant empiriquement de meilleurs résultats.

Court terme

A court terme, il est plus fiable de s'attacher à faire évoluer les effectifs scolaires en présence. Des taux de passage sont calculés sur plusieurs années, permettant de dégager des hypothèses concernant l'évolution de ces taux sur deux ans. Ces taux projetés sont ainsi appliqués aux effectifs d'élèves présents dans le système scolaire afin d'obtenir des perspectives (pour le préscolaire, les taux se basent sur les naissances correspondantes). Ces perspectives de court terme sont réalisées par les statisticiens de Neuchâtel.

Moyen et long terme

A moyen ou long terme, les perspectives scolaires, basées sur l'évolution des taux de scolarisation donnent de meilleurs résultats. Ces taux sont calculés, les données disponibles, par degré, par âge et par région, en rapportant les effectifs d'élèves par âges lors d'une rentrée aux effectifs de la population par âge estimée au 1^{er} septembre de la

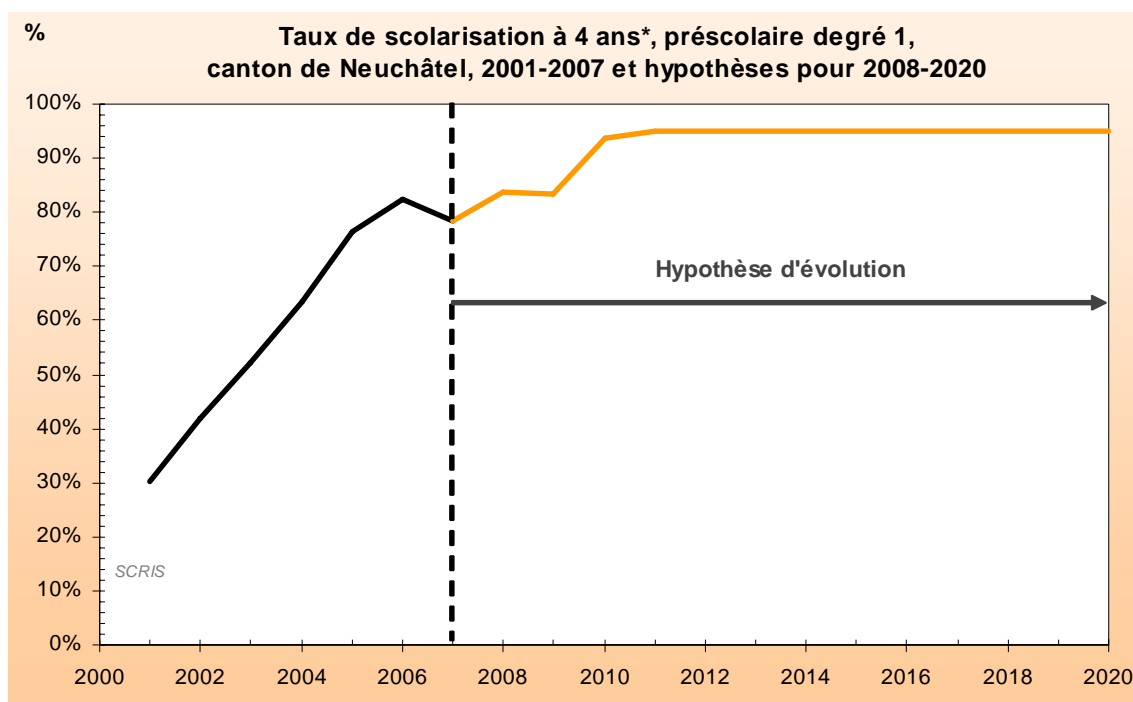
même année. Il faut préalablement exclure du calcul les élèves originaires de l'extérieur du canton (nombreux surtout dans le secondaire supérieur) qui sont traités à part. Des hypothèses sont alors retenues pour l'évolution à venir des taux en fonction des tendances observables. Les effectifs d'élèves provenant de l'extérieur du canton sont projetés en supposant constant leur poids dans l'effectif scolarisé.

La détermination des perspectives scolaires

• Au niveau cantonal

Pour chaque niveau, degré, âge et région, un taux de scolarisation a ainsi été déterminé sur la période 2001-2006. Les tendances décelables dans l'évolution de ces taux ont permis de déterminer des hypothèses d'avenir (période 2007-2020) pour les 1332 taux à extrapoler (111 taux pour chacune des 12 régions). L'extrapolation de ces taux a été faite de façon assez simple : en maintenant au niveau de la valeur moyenne observée les taux ne présentant pas une tendance claire à la hausse ou à la baisse (majorité des cas), et sinon en prolongeant les tendances en les atténuant un peu (cas du niveau préscolaire ou des institutions par exemple). Une correction sur l'évolution des taux de scolarisation totaux par âge a de plus été effectuée, pour s'assurer de l'ajustement de la somme des taux avec l'extrapolation des tendances des taux globaux.

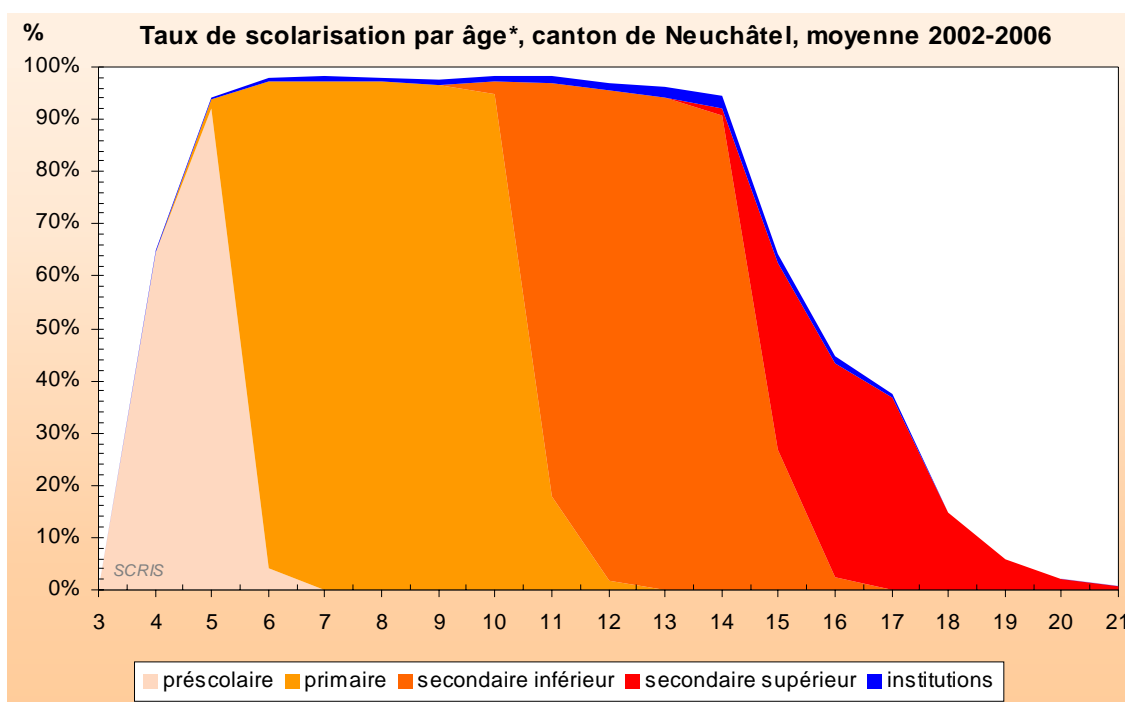
Une fois cela fait il suffit d'appliquer, aux taux projetés, les populations par âge à l'avenir déterminées par les perspectives (populations décalées correctement dans le temps afin d'estimer la population d'un âge donné aux premiers septembres) pour obtenir des perspectives scolaires. Elles sont toutefois corrigées (ainsi que les taux de scolarisation retenus en hypothèse à l'avenir) afin de coïncider avec les données observées pour 2007, et celles des perspectives de court terme réalisée par l'Office de Statistique de Neuchâtel pour les années 2008 et 2009. A voir ci-dessous : l'hypothèse retenue pour le taux de scolarisation cantonal des enfants de 4 ans en degré 1 du niveau préscolaire.



* enfants de 4 ans au 1^{er} septembre de l'année. Variante présentée : préscolaire obligatoire dès la rentrée 2010

Les taux pour 2007 ont donc été estimés : les effectifs scolaires détaillés par âge n'étaient pas disponibles au moment de l'analyse, mais les effectifs totaux par degrés et niveaux existaient et ont permis cette estimation. Pour 2008 et 2009, les taux ont de même été estimés de telle manière que les effectifs projetés coïncident avec les perspectives de court terme réalisées par l'Office de Statistique neuchâtelois. Pour 2010 et 2011, les taux ont été corrigés de l'hypothèse de départ en tenant en partie compte des corrections apportées pour les taux des années 2007 à 2009. Les taux utilisés figurent en Annexe I.

La somme par âge de tous les taux par âges, niveaux et degrés, constitue le taux de scolarisation par âge, pratiquement égal à 100% aux âges concernés par l'enseignement obligatoire (le complément à 100% étant constitué principalement des élèves en établissements privés).



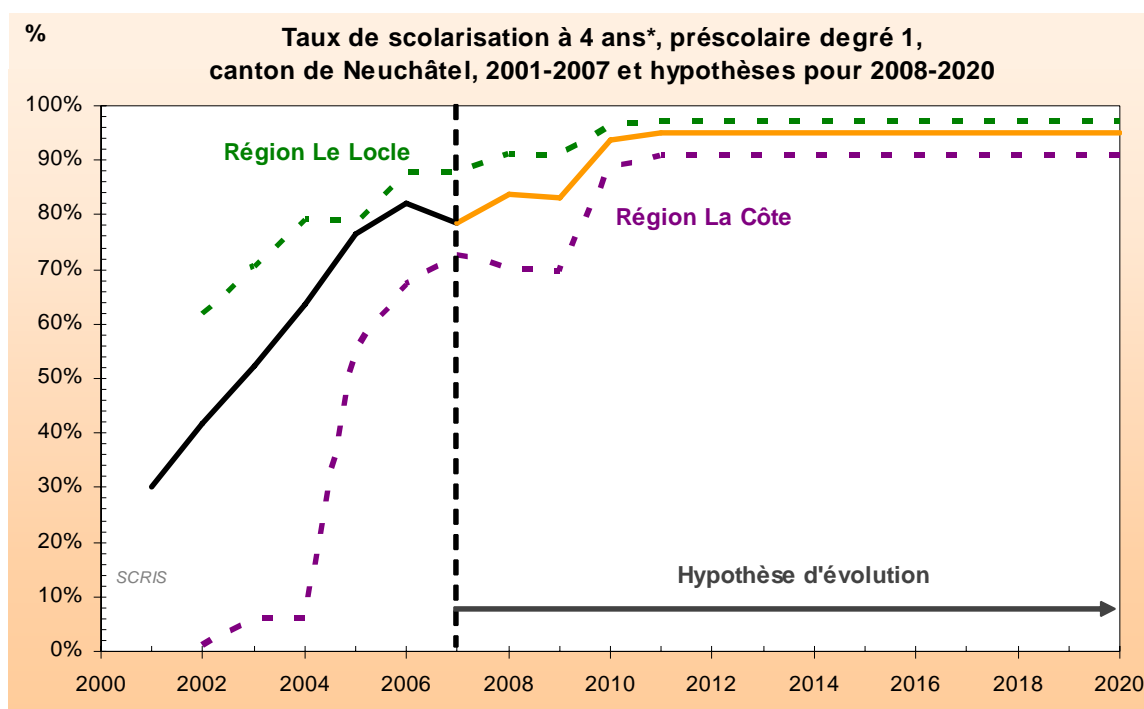
* l'âge indiqué est celui au 1^{er} septembre. Les écoles privées n'ont pas été prises en compte.

• A l'échelle régionale

Au niveau régional, la projection des taux est basée sur l'évolution déterminée au niveau cantonal, avec la prise en compte d'un écart entre région et canton (basé sur les écart moyens de la dernière année et des 5 dernières années) qui est, via l'application d'une formule déterminée empiriquement, diminué en cas de croissance des taux (maintenu en cas de stabilité des taux). **Les écarts des taux de scolarisation entre régions sont ainsi supposés fixes dans le temps dans le cas de taux de scolarisation stables.**

Comme pour les perspectives au niveau cantonal, on applique aux taux déterminés la population par âges à venir correctement décalée (pour prendre en compte les années scolaires et non civiles). Les taux sont finalement tous corrigés par un même facteur multiplicatif afin que la somme des régions coïncide bien avec le total cantonal pour chaque année de perspective.

Le graphique ci-dessous indique l'exemple de l'évolution observée des taux de scolarisation à 4 ans (au 1^{er} septembre de l'année), et de leur projection, dans les régions du Locle et de La Côte. La réduction de l'écart observée a été prolongée via le procédé utilisé.



Tous les effectifs n'ont pas été traités de cette façon : la population des élèves scolarisés hors du canton a en effet été traitée à part, et son poids dans l'effectif scolarisé cantonal a été fixé par hypothèse au niveau de la valeur moyenne observée les 5 dernières années.

Les effectifs des classes d'accueil n'ont, de même, pas été déterminés par l'intermédiaire de taux de scolarisation. En effet, le nombre d'élèves scolarisés dans ces classes ne dépend nullement de l'évolution de la structure par âge de la jeunesse neuchâteloise mais plutôt de l'évolution des migrations et de la situation économique ou géopolitique. Au final, les effectifs des classes d'accueil de primaire et de secondaire inférieur ont été projetés en prolongeant la tendance observée du nombre d'élèves (et non des taux de scolarisation).

Résultats cantonaux

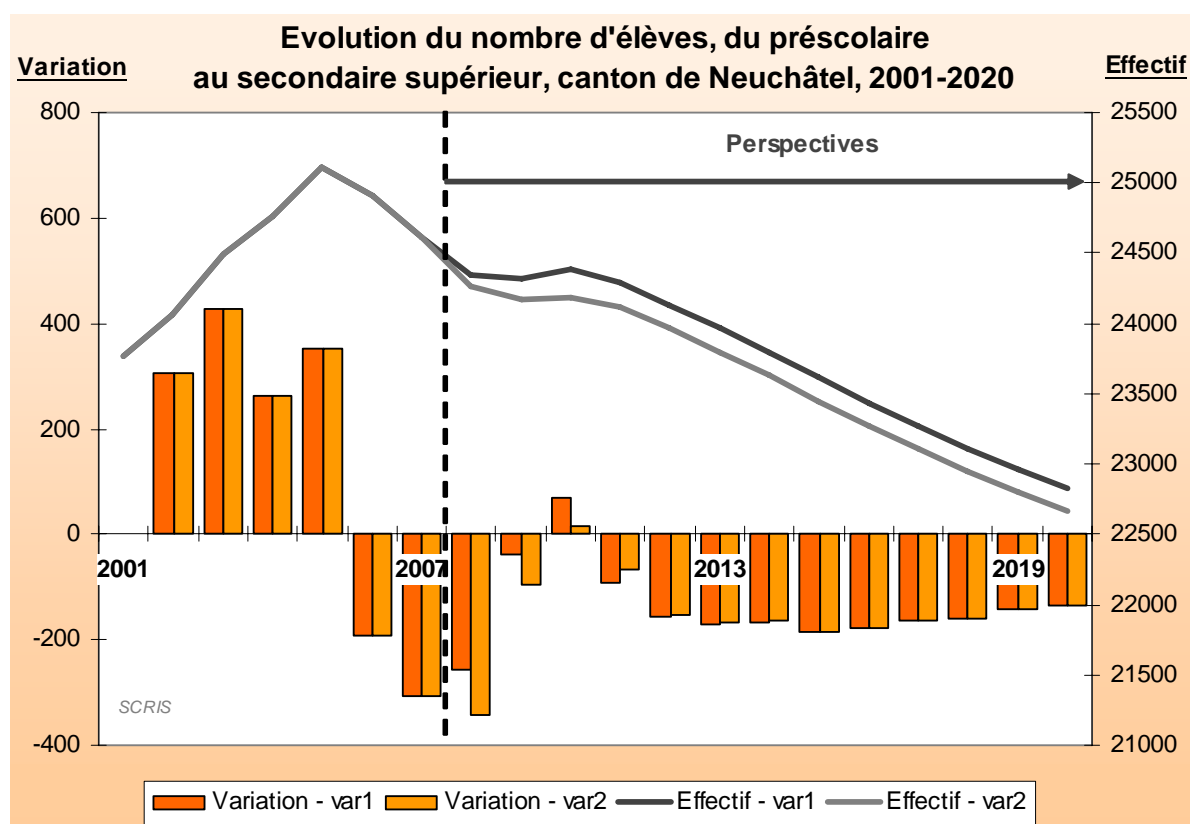
On trouvera dans l'annexe II un tableau détaillé des résultats abordés dans les paragraphes suivants

Effectif des élèves scolarisés, du préscolaire au secondaire supérieur (hors apprentis)

La rentrée 2006 a marqué un tournant dans l'évolution de l'effectif des élèves scolarisés dans le canton de Neuchâtel : il a connu une diminution, alors que depuis 1989 il n'avait cessé de croître (hormis l'année 2001), à un rythme annuel moyen de 250 élèves supplémentaires. Le système scolaire neuchâtelois gagnant ainsi 4 300 élèves en 17 ans, passant d'un effectif de 20 800 à 25 100 élèves.

Le nombre d'élèves a donc atteint un maximum en 2005, et la diminution amorcée lors des deux rentrées suivantes devrait se poursuivre à l'exception de l'année 2010. La baisse lors de la rentrée 2008 (environ -300) devrait être du même ordre que celle observée en 2007 : a priori la plus importante de la période s'étalant entre la fin des années huitante et 2020. L'effectif scolarisé devrait diminuer, durant la période 2008-2020, de près de 2 000 élèves, la baisse étant la plus importante entre 2013 et 2017. Puis la décroissance pourrait se faire à un rythme ralenti. Le niveau atteint en 2020 (22 800 élèves) serait similaire à celui de 1995.

Les deux variantes apparaissant dans le graphique suivant concernent l'évolution des taux de scolarisation dans le secteur préscolaire : la variante 1 suppose que les écoles enfantines deviendront obligatoires dès la rentrée 2010, et la variante 2 fait l'hypothèse que les taux continueront d'augmenter un peu sans toutefois atteindre le niveau observé en cas de scolarité obligatoire. L'écart entre les 2 variantes serait de 160 à moyen et long terme.



Indications : var1 : écoles enfantines obligatoires dès la rentrée 2010 - var2 : progression mesurée des taux de scolarisation
Les effectifs prennent en compte l'enseignement spécialisé et les institutions, mais pas les apprenants du secondaire supérieur

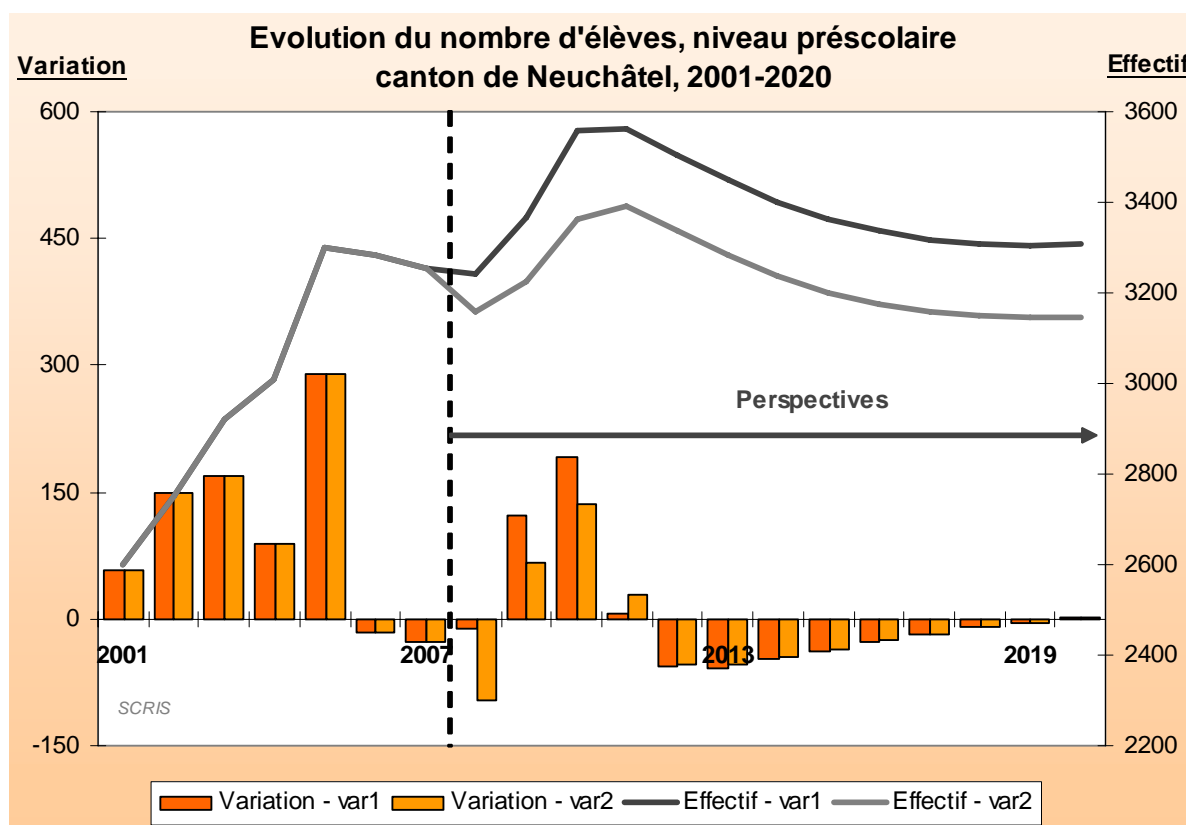
Le niveau préscolaire

- **Niveau préscolaire : évolution globale au niveau du canton**

Près de 3 300 élèves ont été accueillis en préscolaire lors des rentrées 2006 et 2007 dans le canton. Leur nombre n'a cessé de croître depuis les années nonante (à l'exception de 3 années) : à une moyenne annuelle de +40 dans les années nonante, et de +150 par an entre

2000 et 2005. Les années 2006 et 2007 ont marqué une rupture de l'augmentation, avec une légère diminution des effectifs, qui pourrait se poursuivre lors de la rentrée 2008.

Les trois années suivantes connaîtraient un regain de croissance d'effectifs, liée aux naissances relativement nombreuses de 2005 et projetées pour 2006 (avec un maximum atteint lors de la rentrée 2011 et un effectif compris, selon les variantes retenues, entre 3 400 et près de 3 600 élèves), mais qui serait suivi par une diminution entre les rentrées 2012 et 2019, de 30 élèves en moyenne annuelle.



Remarque : var1 : écoles enfantines obligatoires dès la rentrée 2010 - var2 : progression mesurée des taux de scolarisation

Au final, selon la variante 1, qui semble la plus vraisemblable (l'école enfantine devrait être obligatoire, peut-être pas dès 2010, mais peu après), l'effectif retrouverait à la rentrée 2020 son niveau de 2005 (soit 50 de plus qu'à la rentrée 2007) et commencerait alors à croître de nouveau, de façon modérée.

A noter que l'impact d'une école enfantine obligatoire serait la scolarisation d'environ 200 élèves supplémentaires.

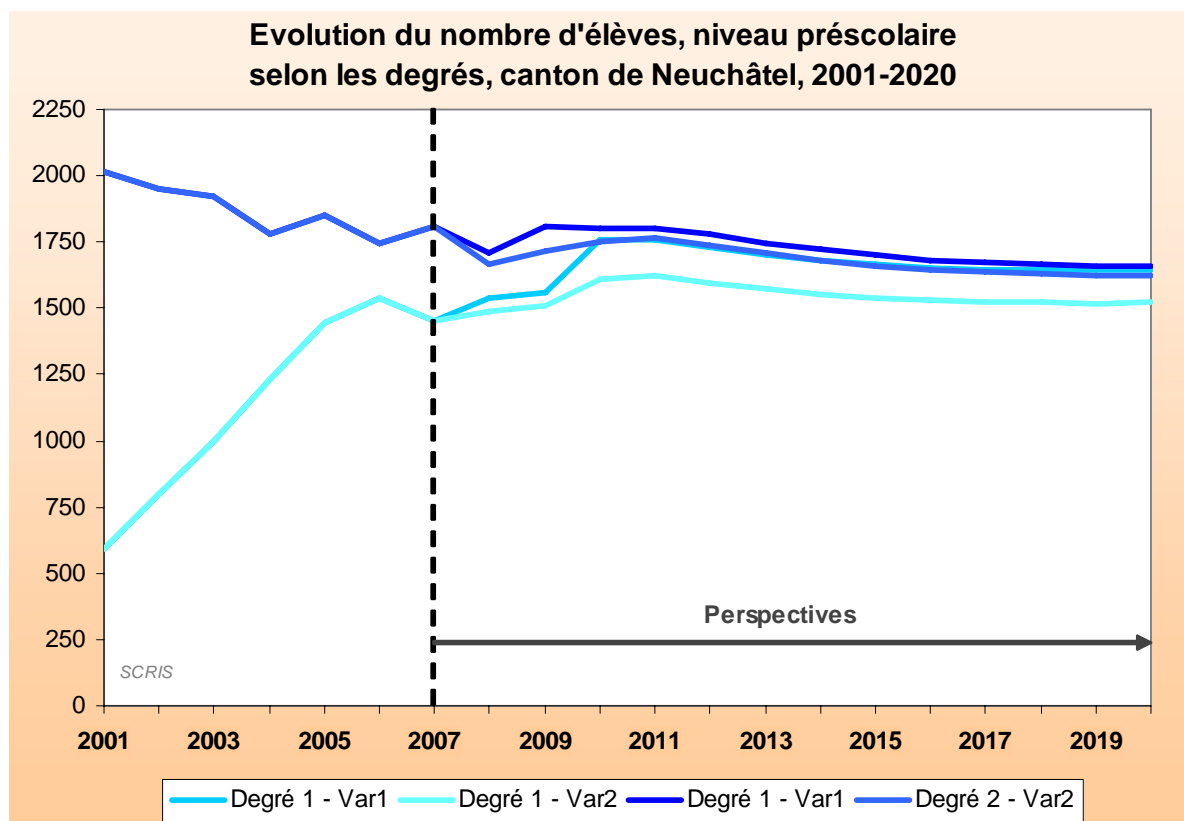
L'impact d'hypothèses alternatives de fécondité ou de migrations est étudié en page 42.

- **Niveau préscolaire : évolution cantonale par degrés**

Ces dernières années, les effectifs de niveau préscolaire par degrés ont connu des évolutions contrastées : ceux de degré 1 ont eu tendance à s'accroître fortement (en moyenne de +190 par an entre les rentrées scolaires 2001 et 2006), au contraire de ceux de

degré 2 connaissant une diminution (de l'ordre de -50 annuellement entre les rentrées 2001 et 2007).

L'évolution récente observée pour le degré 2 s'explique par l'effet conjugué d'une tendance à la baisse de la population d'âge concerné, et surtout (expliquant près de trois quarts de cette diminution) d'un reflux des taux de scolarisation par âges. Pour le secondaire 1, l'effet démographique lui aussi plutôt négatif a été plus que compensé par des taux de scolarisation en hausse très forte (de 30% à 82% pour les enfants âgés de 4 ans au 1^{er} septembre).



Remarque : var1 : écoles enfantines obligatoires dès la rentrée 2010 - var2 : progression mesurée des taux de scolarisation

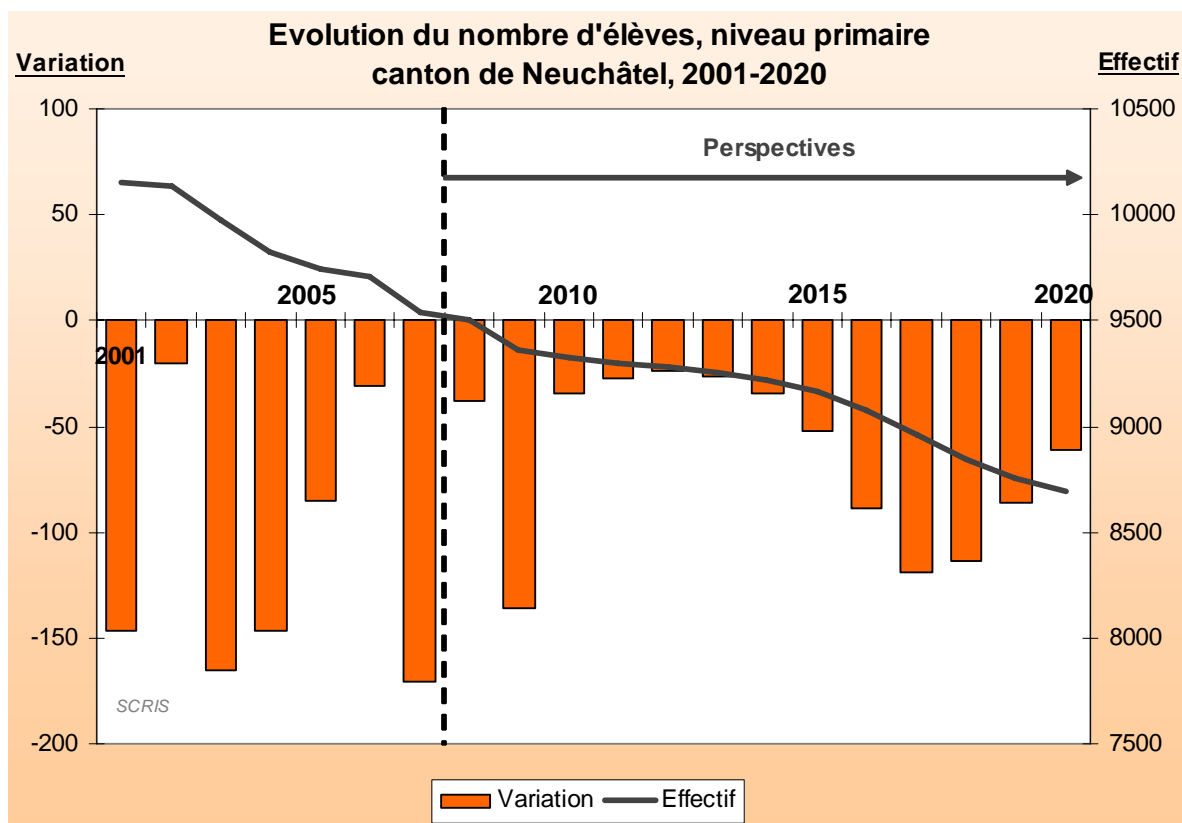
Après avoir connu une diminution de 90 élèves lors de la rentrée 2007, les effectifs du degré 1 de l'enseignement préscolaire devraient connaître une hausse marquée les 4 années suivantes (+80 annuellement en moyenne selon la variante 1, +45 pour la variante 2), avant de commencer à décroître de façon continue jusqu'à la rentrée 2019 (près de -15 élèves par an en moyenne, rejoignant en 2015 le niveau observé en 2006), puis de croître de nouveau.

Quelle que soit la variante étudiée, les effectifs du degré 2 pourraient connaître une diminution sensible lors de la rentrée 2008, suivie toutefois d'un net regain entre 2009 et 2011 avant de se réduire de nouveau à un rythme modéré (-15 élèves par an en moyenne) jusqu'à la rentrée 2020 (passant sous le niveau observé en 2008 à la rentrée 2014). Dès la rentrée 2021, avec les hypothèses retenues, la tendance s'inverserait toutefois.

Le niveau primaire

- Niveau primaire : évolution globale au niveau du canton

Un peu plus de 9 500 élèves ont été pris en charge à la rentrée 2007 par l'enseignement primaire neuchâtelois. Un nombre en diminution depuis la rentrée 1999 (plus de 10 300 élèves cette année-ci, soit une baisse de 800 élèves en 8 ans), alors qu'il n'avait cessé de croître depuis la fin des années huitante. Le nombre d'élèves scolarisés à ce niveau diminue de 100 par an en moyenne ces 8 dernières années.



Les années à venir, cette diminution devrait se poursuivre, à un rythme plus modéré toutefois, avec une évolution moyenne de -50 élèves par an les 9 prochaines rentrées (diminution inférieure à -30 lors des rentrées 2011 à 2013). A la rentrée 2020, l'effectif scolarisé en primaire serait de 8 700 élèves, soit le niveau observé au tout début des années nonante, et 800 de moins qu'en 2007. Les effectifs de primaire diminueraient ainsi autant entre 2007 et 2020 qu'entre 1999 et 2007 : une diminution de même ampleur (-800 élèves, soit -9%), mais au cours d'une période plus longue (13 ans au lieu de 8).

En prolongeant ces perspectives, les hypothèses retenues dans le scénario démographique de base aboutissent à une stabilisation puis un regain d'augmentation avant 2025.

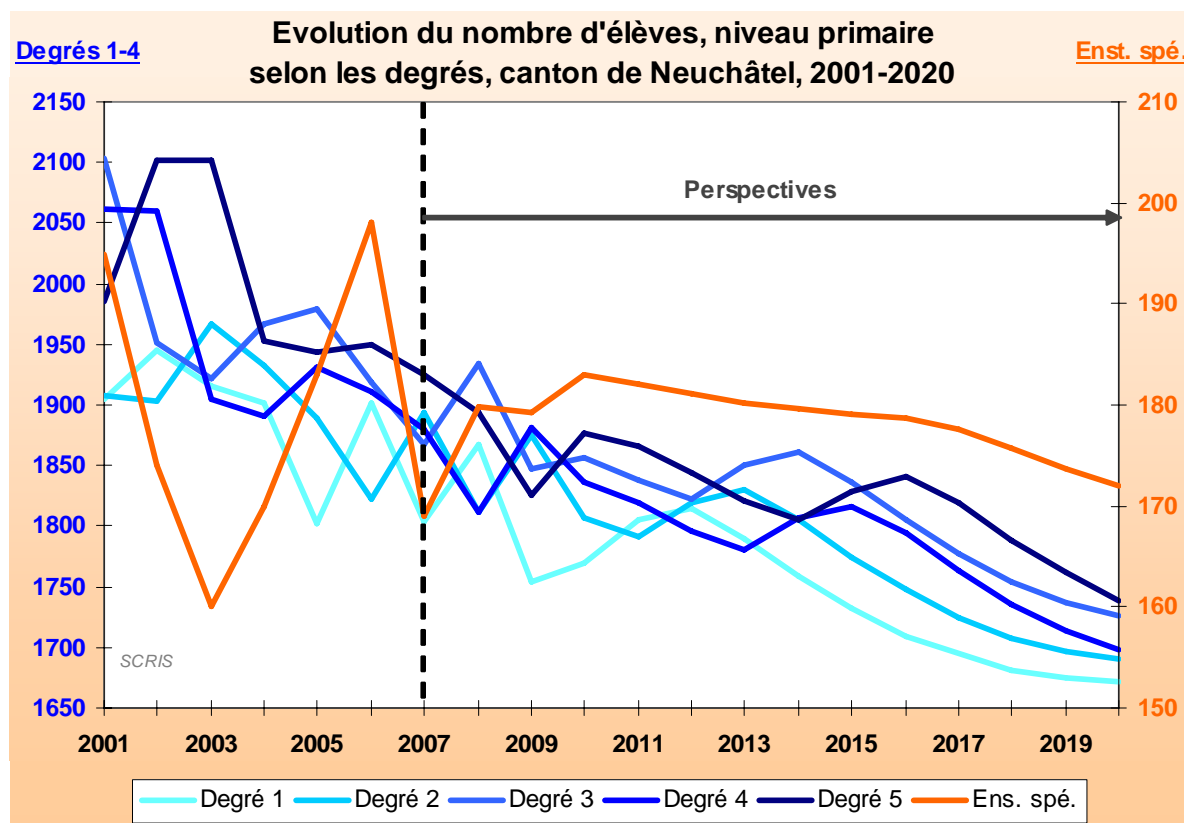
L'impact d'hypothèses alternatives de fécondité ou de migrations est étudié en page 42.

- Niveau primaire : évolution cantonale par degrés

L'évolution des effectifs par degrés est moins nette que celle concernant le total du niveau primaire pour lequel la tendance est lissée (somme sur plusieurs années avec élimination de fluctuations temporaires se décalant dans le temps).

Quel que soit le degré étudié, l'effectif scolarisé est toutefois appelé à diminuer, et ce d'une ampleur comparable à ce qui est projeté au niveau primaire dans son ensemble. Une façon de s'en convaincre est d'étudier le poids moyen de ces degrés dans l'enseignement primaire : pour tout degré, le poids de l'effectif est équivalent sur la période 2008-2020 à ce qu'il était sur la période 2001-2007 (à plus ou moins 0,2 point de pourcent près). La seule différence marquant les évolutions des effectifs entre degrés consiste en un décalage de certaines fluctuations : par exemple le pic observé en 2006 pour le degré 1 correspond à celui de 2007 pour le degré 2,... et à celui de 2009 pour le degré 4. De même pour le sommet à la rentrée 2012 en degré 1 qui se retrouve pour le degré 4 à la rentrée 2015.

Ainsi, pour chaque degré de 1 à 5, on observerait, relativement à l'effectif de la rentrée 2007, une phase de stabilisation (degrés 1 et 3) ou de diminution modérée de l'ordre de 10 élèves en moins par an (degrés 2, 4 et 5) jusqu'au sommet de 2012 pour le degré 1,... et de 2016 pour le degré 5. Puis une phase de décroissance plus importante, de l'ordre de 20 élèves par an, entre ce sommet et 2020. En prolongeant ces perspectives, il apparaît qu'ensuite chaque degré connaîtrait une nouvelle phase de croissance avant 2025.



Ens. Spé. : Enseignement spécialisé

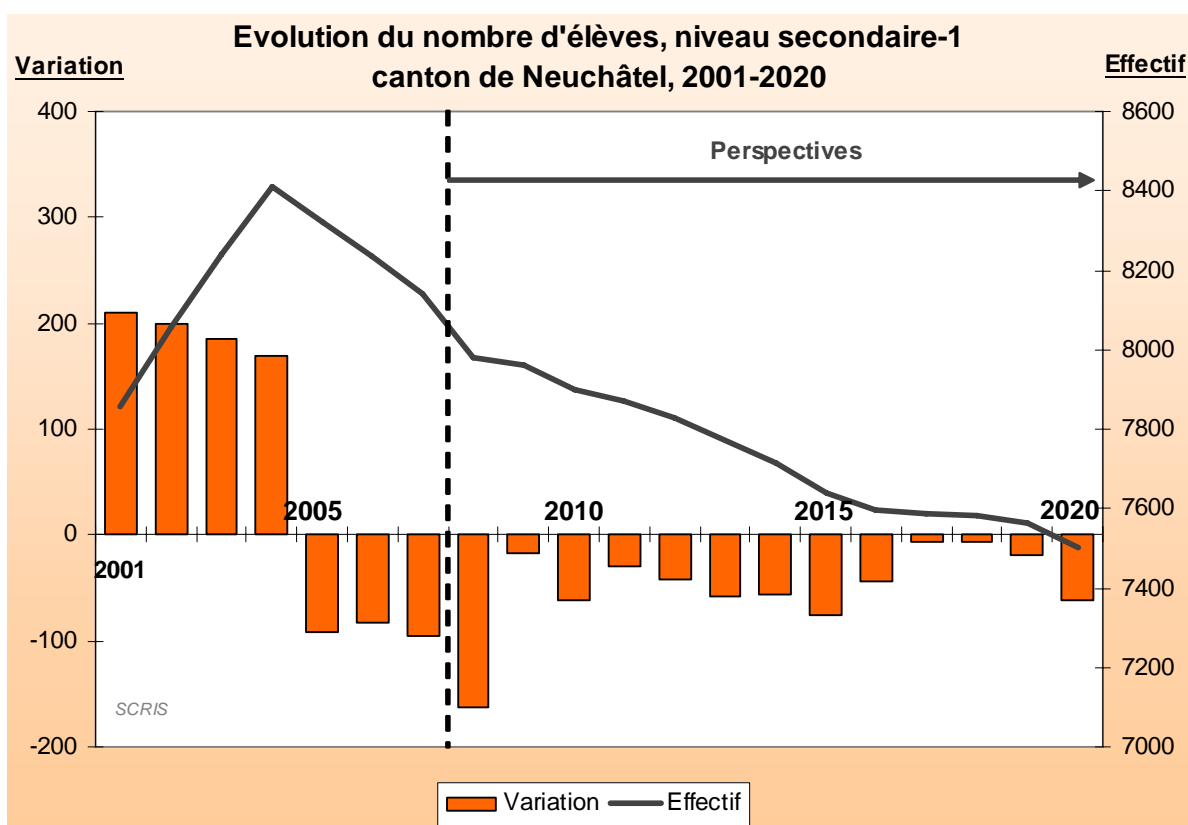
L'évolution concernant l'enseignement spécialisé est différente car n'étant pas liée à la seule évolution démographique (mais également à la situation politico-économique). La diminution qui le toucherait serait cependant du même ordre que pour les degrés 1 à 4.

L'effectif de l'enseignement spécialisé pourrait toutefois croître jusqu'en 2010 puis diminuer d'une dizaine d'élèves d'ici 2020, pour retrouver son niveau de la rentrée 2007.

Le niveau secondaire 1

• Niveau secondaire 1 : évolution globale au niveau du canton

Lors de la rentrée scolaire 2007, un peu plus de 8 100 élèves ont suivi les cours du niveau secondaire inférieur. Cet effectif diminue depuis 3 ans, un maximum⁷ ayant été atteint à la rentrée 2004 (8 400 élèves), lié en partie à la hausse des naissances observée la première moitié des années nonante. Avant cela, le nombre d'élèves scolarisés en secondaire 1 avait connu une hausse continue depuis 1994 (7 000 élèves), soit une moyenne de 140 élèves supplémentaires chaque année pendant 10 ans, et même de 200 élèves si l'on se restreint à la période 1999-2004 pendant laquelle, en 5 ans, l'effectif a augmenté de 1 000 élèves.



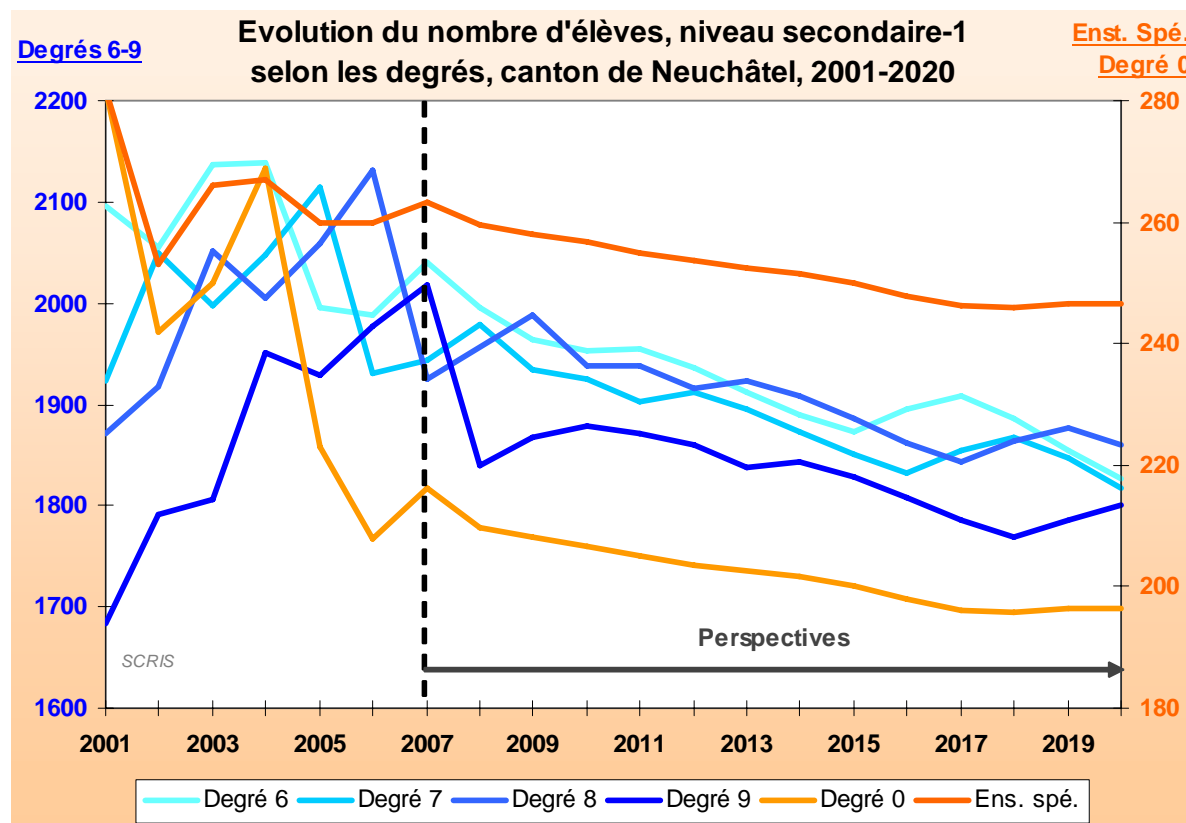
Le sommet passé, l'évolution récente et future serait à la baisse, avec 90 élèves en moins à chacune des rentrées 2005 à 2007. Une diminution plus importante encore devrait avoir lieu lors de la rentrée 2008 (-160 élèves, soit un niveau qui n'a pas été observé ces 20 dernières années), avant de se modérer à un niveau moyen de -40 élèves par an entre 2008 et 2020. L'effectif scolarisé en 2020 serait de 7 500 élèves (un niveau qui n'a plus été atteint depuis 1999), soit une diminution de 600 élèves depuis 2007 (-8%).

L'impact d'hypothèses alternatives de fécondité ou de migrations est étudié en page 42.

⁷ Correspondant à la vague démographique et au maximum observé en primaire en 1999

- **Niveau secondaire 1 : évolution cantonale par degrés**

Tout comme pour le primaire, il apparaît que l'évolution des effectifs par degré est, naturellement, plus accidentée que celle du secondaire 1 dans son ensemble. De même, les tendances sont semblables d'un degré à l'autre, avec un décalage dans le temps.



Ens. Spé. : Enseignement spécialisé

Ainsi, après une phase d'augmentation et un pic, atteint pour le degré 6 à la rentrée 2004... et pour le degré 9 en 2007, tous les degrés devraient connaître une diminution de leur effectif d'ampleur comparable. Entre ce premier pic et un autre plus petit observable 13 ans plus tard (2017 pour le degré 6), la décroissance de l'effectif scolarisé serait comprise entre 215 et 255, soit en moyenne de 15 à 20 annuellement.

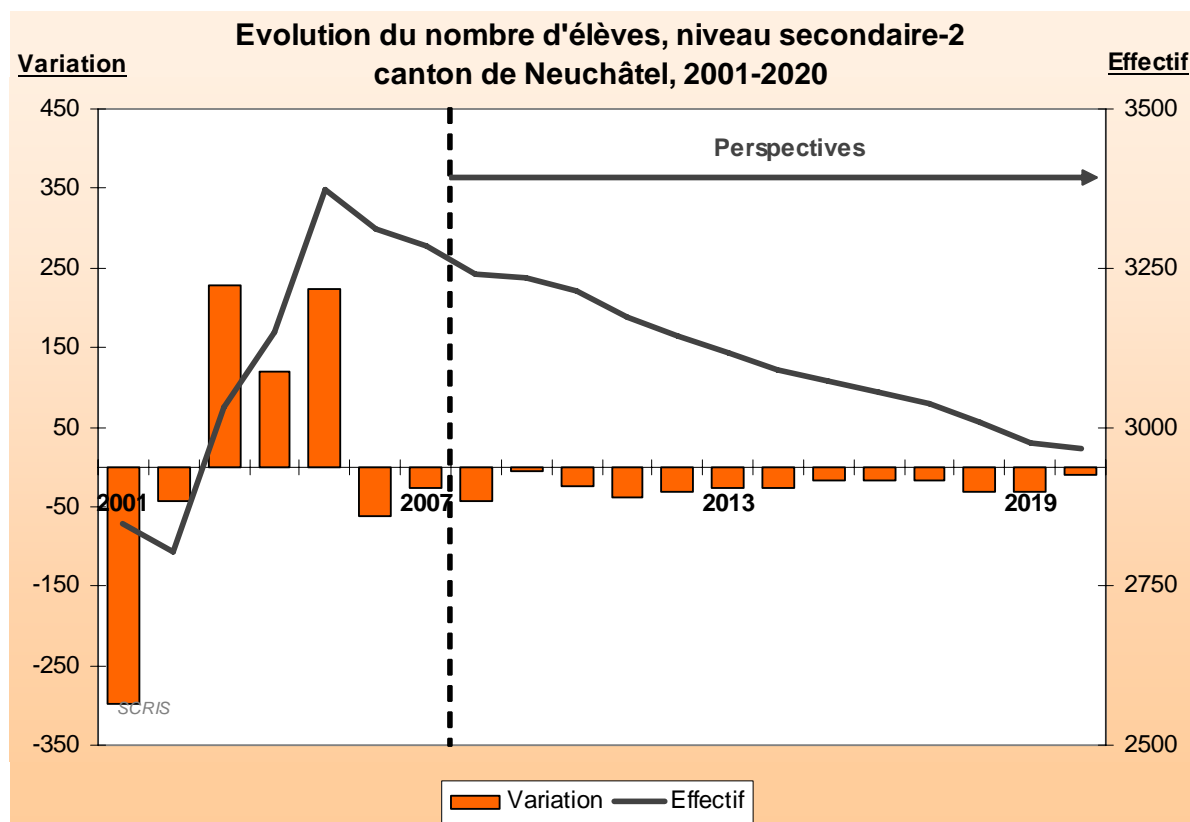
L'enseignement spécialisé, constitué des élèves de degré 0 ainsi que d'autres élèves scolarisés aux degrés 6 à 9, devrait connaître une diminution relative d'effectif comparable à celle des autres degrés, avec environ 20 élèves en moins entre les rentrées 2007 à 2020, soit environ -9% (-8% pour les degrés 6 à 9).

Rappelons que l'évolution concernant l'enseignement spécialisé n'est pas liée à la seule évolution démographique : la situation politico-économique intervient aussi plus qu'ailleurs.

Le niveau secondaire 2

- Niveau secondaire 2 : évolution globale au niveau du canton

Comme pour le primaire et le secondaire 1, mais avec un décalage dans le temps, la vague d'important effectif (liée à la temporaire hausse des naissances du début des années nonante) vient de passer, avec un maximum atteint lors de la rentrée 2005 (près de 3 400 élèves), et le début d'un long et lent reflux qui apparaîtrait à sa suite.



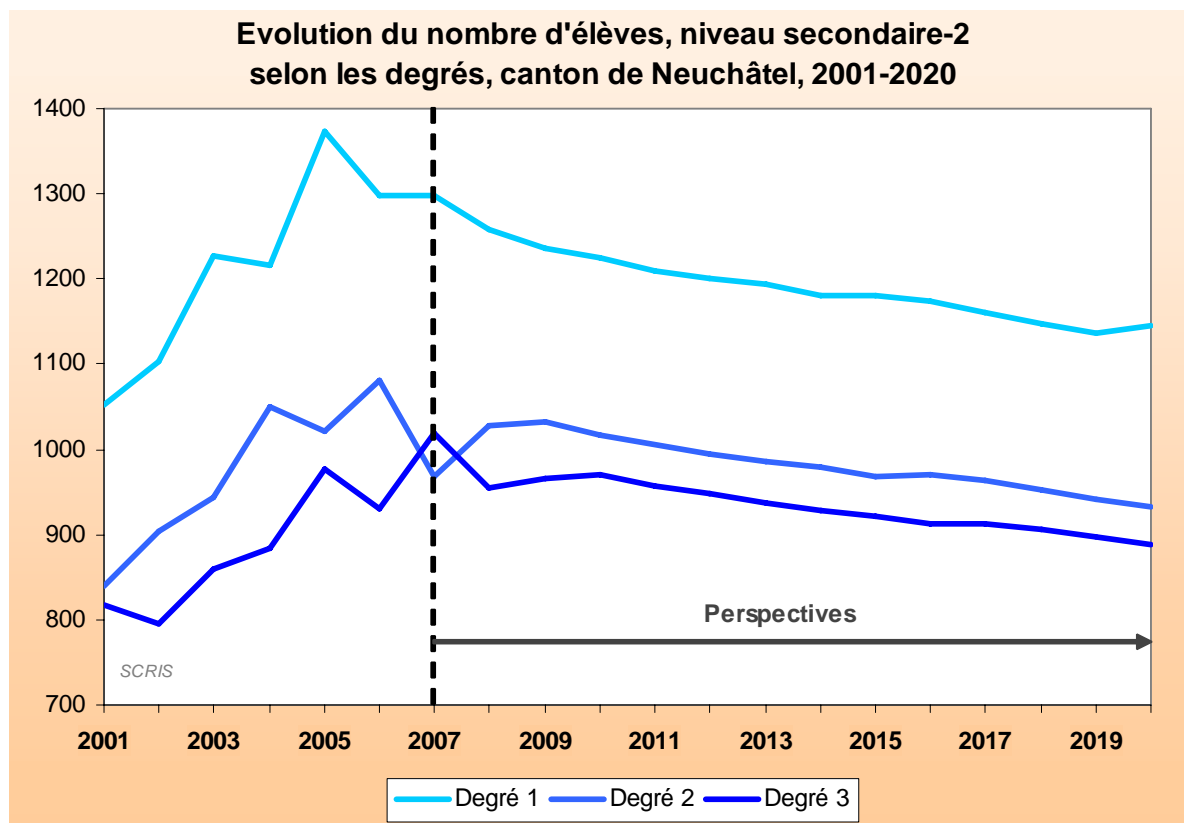
Si les effectifs ont crû fortement entre les rentrées 2002 et 2005, avec en moyenne 190 élèves supplémentaires chaque année (+570 élèves en 3 ans), ils diminuent maintenant et cette baisse devrait se poursuivre continûment au moins jusqu'en 2020. Mais cela à un rythme modéré, avec une diminution de l'effectif de 320 élèves entre 2007 (près de 3 300 élèves) et 2020 (près de 3 000 élèves), soit une diminution de 25 élèves par an, ou de -10% sur l'ensemble de la période. Le niveau qui serait atteint en 2020 équivaldrait à celui que l'on a pu observer entre les rentrées 2002 et 2003.

L'impact d'hypothèses alternatives de fécondité ou de migrations est étudié en page 42.

- **Niveau secondaire 2 : évolution cantonale par degrés**

Les effectifs selon les degrés ont évolué de façon parallèle dans le temps. Plus faibles aux degrés supérieurs, ils présentent un écart important entre effectif scolarisé en degré 1 et en degré 2. Cette observation devrait se prolonger à l'avenir.

Le degré 3 devrait avoir connu, pour la rentrée 2007, un maximum (plus de 1 000 élèves), celui-là même qui a été visible en 2006 pour le degré 2 et en 2005 pour le degré 1. Une fois ce sommet passé, l'évolution serait à la baisse, en tout cas à moyen terme.



L'effectif de degré 1 diminuerait ainsi de 150 entre 2007 et 2020 (-11%), celui de degré 2 de 100 entre 2009 et 2020 (-10%), et celui de degré 3 de 90 entre 2010 et 2020 (-9%), les premières années indiquées correspondant à la rentrée à partir de laquelle les effectifs diminueraient de façon régulière.

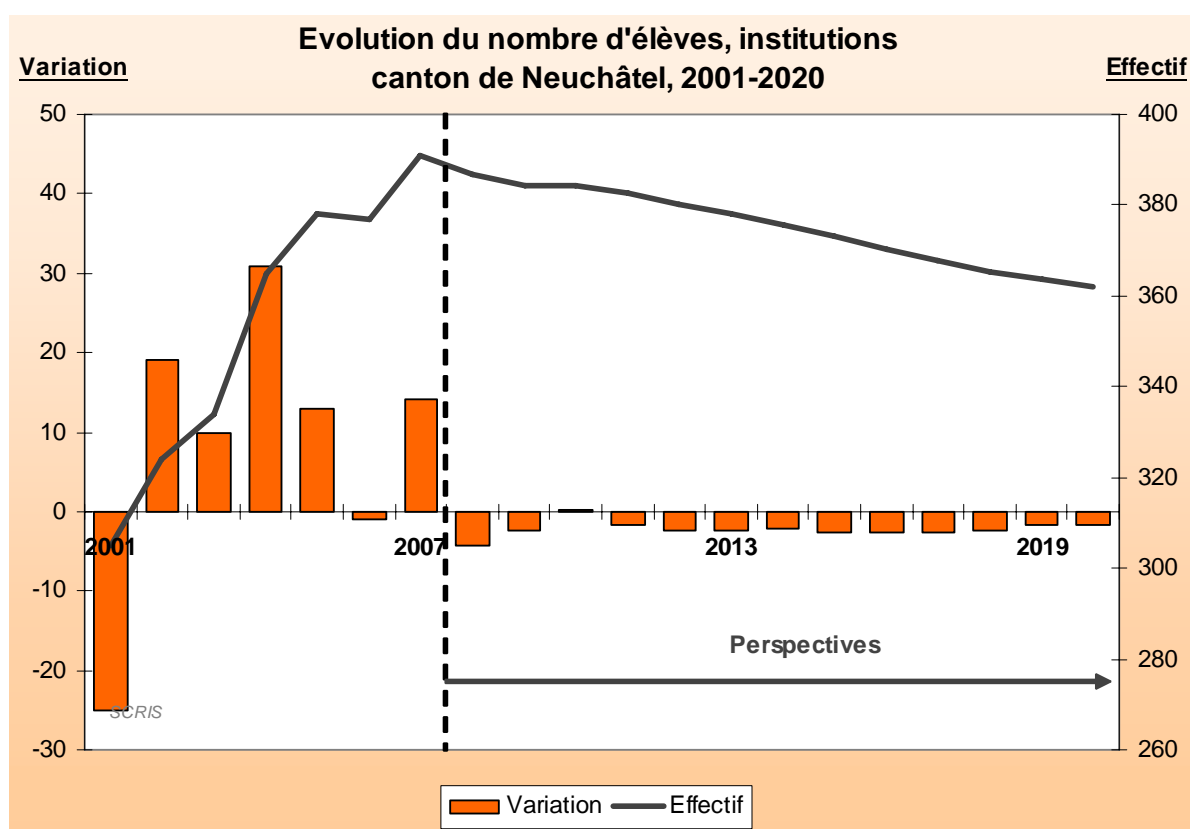
Le saut visible entre les effectifs de degré 1 et les suivants s'explique par l'existence de sections différentes, et en particulier par la présence de classes de raccordement en degré 1 mais pas en degré 2 ni 3.

Les institutions

• Institutions : évolution globale au niveau du canton

Tout comme pour les autres niveaux scolaires, l'effectif des élèves en institutions, qui avait augmenté fortement depuis la rentrée 2001 avec une hausse de 86 élèves en 6 ans, passant de 305 à 391 élèves (+28%), devrait diminuer à l'avenir, perdant 30 élèves en 13 ans, soit une diminution légère. Cet effectif retrouverait en 2020 son niveau de la rentrée 2004.

Contrairement aux niveaux secondaire 1 et secondaire 2, la hausse des effectifs semble moins liée au phénomène démographique : les institutions scolarisent des élèves de 3 à 17 ans, avec des âges tous représentés, les 9-15 ans constituant cependant plus des deux tiers des élèves, et les 6-16 ans plus de 90%. Le nombre de naissances relativement important du début des années nonante n'a donc vraisemblablement qu'un impact limité.

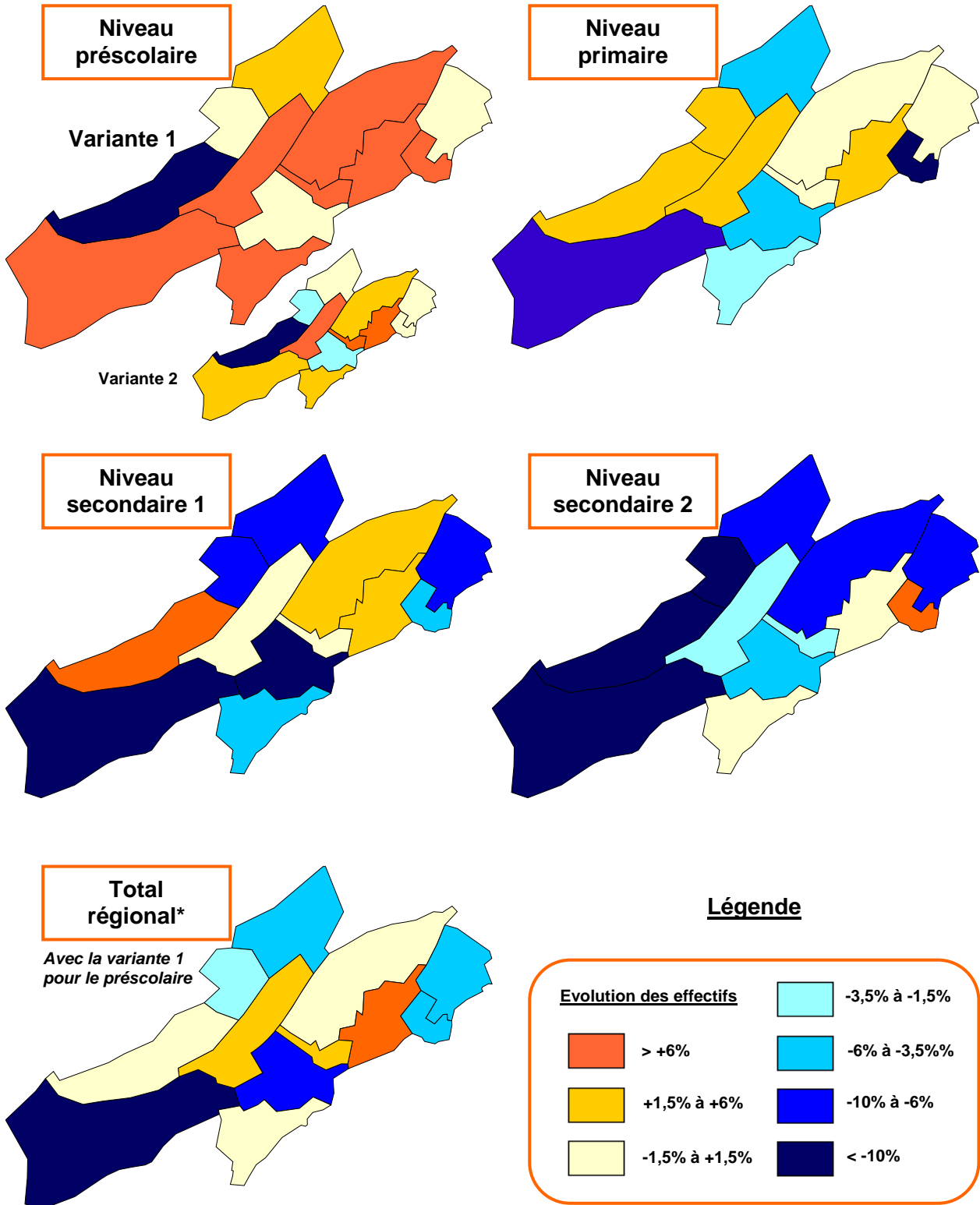


Il est à noter que la faiblesse des effectifs projetés ici les soumet à un aléa assez fort, et que les décisions politiques ayant trait à la prise en charge des élèves par les institutions ont un rôle non négligeable. Ces perspectives sont ainsi réalisées sous l'hypothèse que la situation des institutions restera la même à l'avenir que ce qu'elle a été ces dernières années.

Résultats régionaux

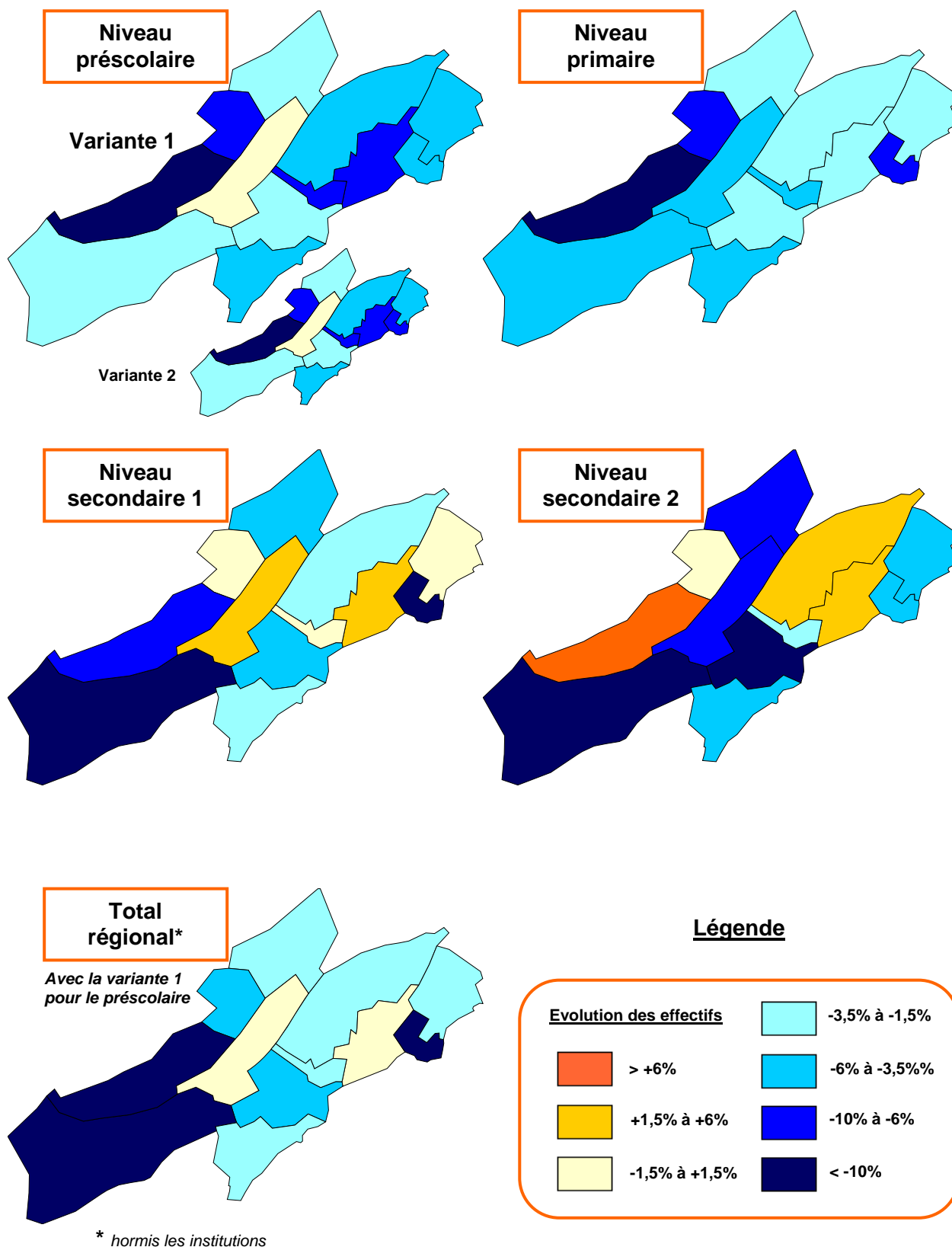
Il s'agit de la région de résidence des élèves

Cartes : Evolution des effectifs scolaires régionaux par niveaux, 2007-2012



* hormis les institutions

Cartes : Evolution des effectifs scolaires régionaux par niveaux, 2012-2017



L'analyse régionale des résultats permet de nuancer les conclusions établies au niveau cantonal. Des cartes sont établies selon le découpage régional, et illustrent l'évolution des effectifs par niveaux. Comme les deux périodes d'étude sont éloignées de 5 ans, l'enseignement primaire ayant une durée théorique de 5 ans et celui de secondaire 1 de 4 ans, la carte de primaire pour la période 2007-2012 présente des similitudes importantes avec celle de secondaire 1 pour la période 2012-2017. De même pour les cartes de secondaire 1 pour la période 2007-2012 et de secondaire 2 pour 2012-2017.

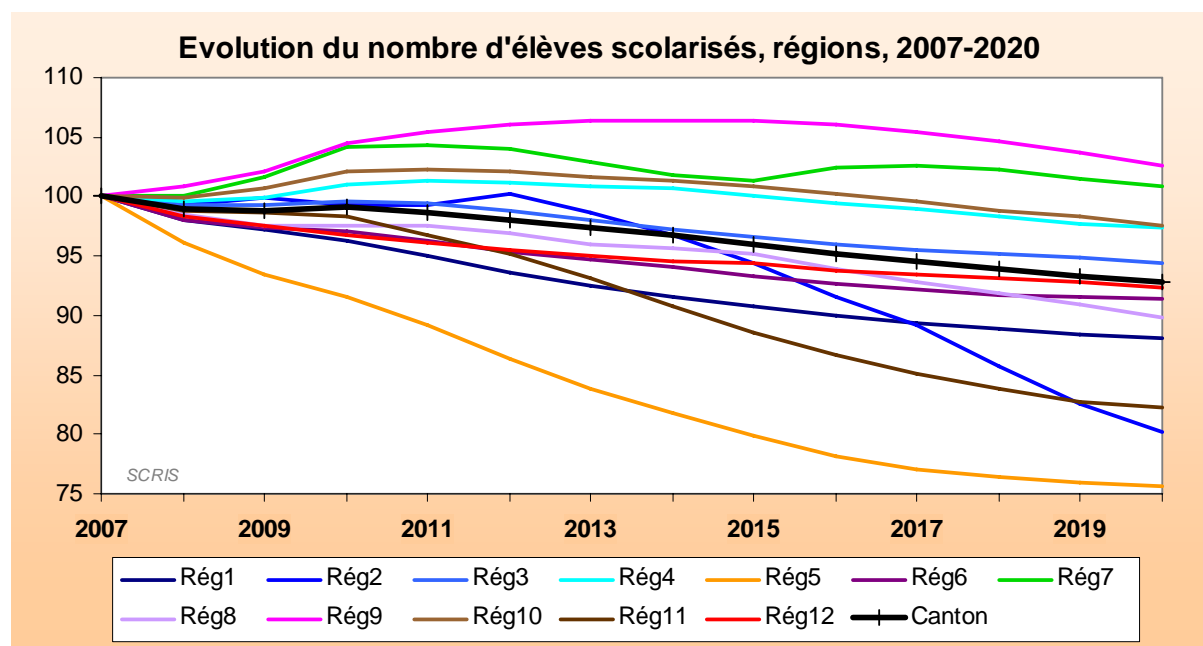
Evolution de l'effectif total scolarisé dans les régions

Note : Par effectif total scolarisé dans les régions, on entend l'ensemble des niveaux existants (préscolaire, primaire, secondaire 1 et secondaire 2) à l'exception des institutions, dont les perspectives n'ont pas été régionalisées, et dont les effectifs sont pratiquement négligeables (les institutions scolarisent 1,6% des élèves).

Mis à part 5 régions dans lesquelles l'effectif scolaire total devrait stagner ou s'accroître entre les rentrées 2007 et 2012 (Neuchâtel : +6% ou +280 élèves, Les Ponts-de-Martel : +4% ou +15 élèves, La Côte : +2% ou +30 élèves, Val-de-Ruz nord : +1% ou +30 élèves, stagnation des effectifs pour La Brévine), 7 régions devraient connaître une décroissance des effectifs ces 5 prochaines rentrées, et toutes la période quinquennale suivante.

Les régions qui devraient présenter la diminution la plus forte d'effectifs scolarisés entre les rentrées 2007 et 2012 sont le Val-de-Travers (-14% en 5 ans, soit près de 230 élèves en moins, 140 pour le seul niveau primaire) la région de la Basse-Areuse (-6%, soit près de 140 élèves en moins, 85 pour le seul secondaire 1), ainsi que 3 régions où la décroissance serait comprise entre -4,5% et -5% : La Chaux-de-Fonds (-230 élèves), Deux-Thielles (-60) et Bas-Lac (-60).

Entre les rentrées 2012 et 2017, la réduction des effectifs serait importante essentiellement dans 3 régions : La Brévine, le Val-de-Travers et Bas-Lac (-11%, avec des baisses respectives de 25, 160 et 130 élèves) ; elle serait de 4 à 5% en Basse-Areuse et au Locle. Les régions de Neuchâtel et des Ponts-de-Martel seraient relativement épargnées avec une diminution de 1%.



Base 100 = rentrée 2007 / Rég 1 : Basse-Areuse – Rég2 : La Brévine – Rég3 : La Béroche – Rég4 : Val-de-Ruz nord – Rég5 : Val-de-Travers – Rég6 : La Chaux-de-Fonds – Rég7 : Les Ponts-de-Martel – Rég8 : Le Locle – Rég9 : Neuchâtel – Rég10 : La Côte – Rég11 : Bas-Lac – Rég12 : Deux-Thielles

Evolution de l'effectif scolarisé par niveaux dans les régions

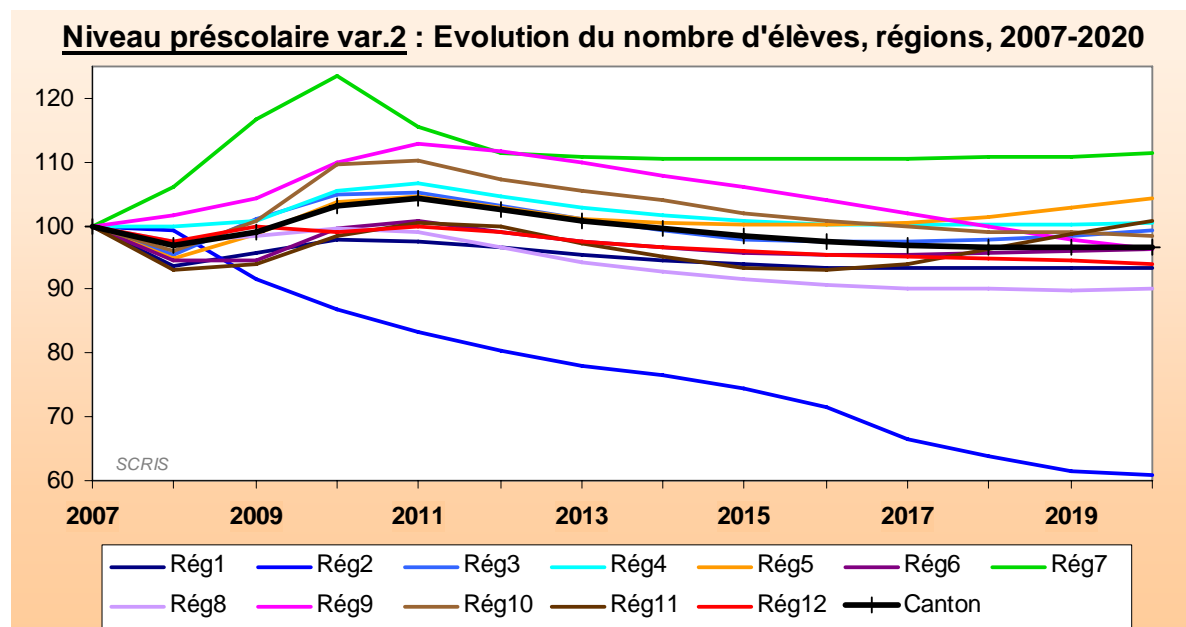
• Niveau préscolaire

Entre les rentrées 2007 et 2012, les effectifs progresseraient dans 9 régions selon la variante 1, et 6 selon la variante 2. Et ce principalement dans 3 régions : Neuchâtel (+21% ou +130 selon la variante 1, +12% ou +70 selon la variante 2), Les Ponts-de-Martel (respectivement +20% et +11%) et La Côte (respectivement +17% ou +35 élèves, et +7% ou +15 élèves). 3 autres régions présenteraient des accroissements relativement importants : Val-de-Ruz nord, Val-de-Travers et La Béroche. Selon la variante 1, constituant toute une diagonale nord-est sud-ouest, 7 régions verraient leurs effectifs croître de plus de 6%.

3 régions connaîtraient, quelle que soit la variante, une réduction limitée d'effectifs scolaires : La Brévine, Basse-Areuse et Le Locle

Comme pour l'effectif total, entre 2012 et 2017, les effectifs diminueraient dans toutes les régions, et ce quelle que soit la variante retenue. La diminution serait la plus forte dans les régions de La Brévine (-17%), de Neuchâtel (-9%), La Côte et Le Locle (-7%). Elle ne serait que de -1% dans la région des Ponts-de-Martel, -2% dans le Val-de-Travers, et -3% en Basse-Areuse et à La Chaux-de-Fonds.

Le graphique suivant (avec la variante 2, similaire à la variante 1 mais avec des écarts un peu plus restreints) illustre l'évolution à venir des effectifs régionaux d'élèves de niveau préscolaire (base 100 à la rentrée 1997). On remarque des changements d'évolutions plus ou moins rapides (un « pic » pour la région 6 – Les Ponts-de-Martel, un arrondi pour la région 9 – Neuchâtel), et une diminution importante pour la région de La Brévine (avec cependant des effectifs faibles) dès 2009.



Base 100 = rentrée 2007 / Rég 1 : Basse-Areuse – Rég2 : La Brévine – Rég3 : La Béroche – Rég4 : Val-de-Ruz nord – Rég5 : Val-de-Travers – Rég6 : La Chaux-de-Fonds – Rég7 : Les Ponts-de-Martel – Rég8 : Le Locle – Rég9 : Neuchâtel – Rég10 : La Côte – Rég11 : Bas-Lac – Rég12 : Deux-Thielles

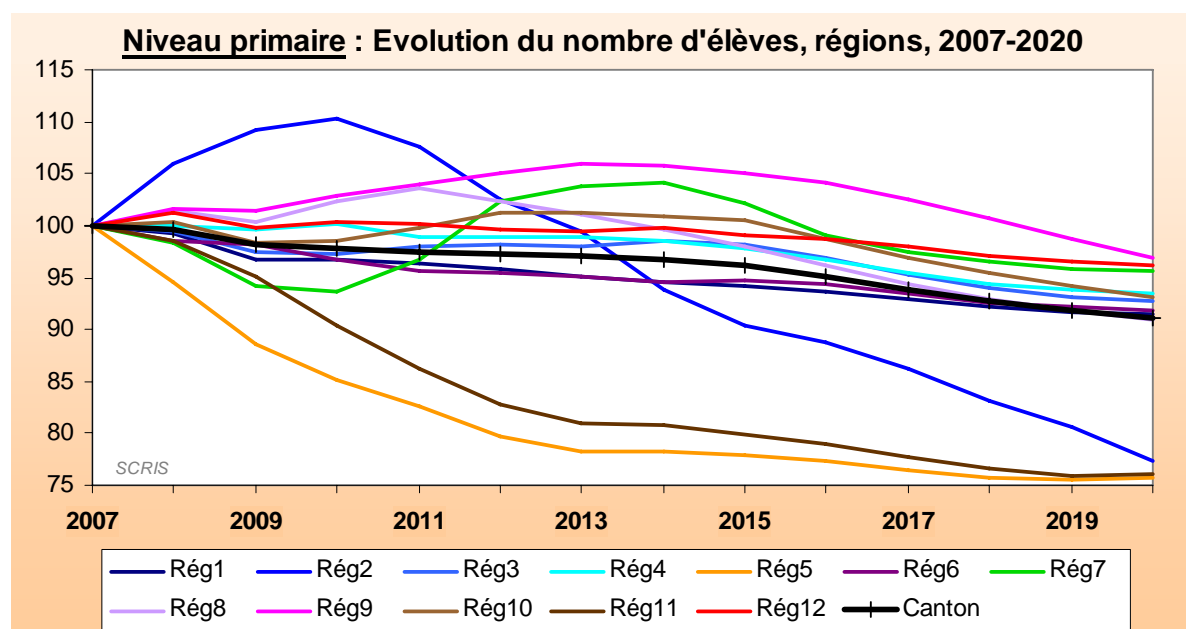
Remarque : var1 : écoles enfantines obligatoires dès la rentrée 2010 - var2 : progression mesurée des taux de scolarisation

• Niveau primaire

Entre 2007 et 2012, l'effectif de primaire augmenterait dans 5 régions, surtout à Neuchâtel (+5% soit +90 élèves), La Brévine (+3%), Le Locle (+2% ou +15 élèves) et Les Ponts-de-Martel (+2%). Il diminuerait le plus fortement dans les régions du Val-de-Travers (-20%, soit -140 élèves) et Bas-Lac (-17% soit -85 élèves).

Entre 2012 et 2017, toutes les régions seraient touchées par une diminution des effectifs scolarisés. La diminution serait importante à La Brévine (-16%), Le Locle (-8%, soit -50 élèves) ou dans la région Bas-Lac (-6%, ou -25 élèves). La réduction serait plus modérée à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, et la région des Deux-Thielles (-2%)

Sur le graphique suivant on remarque bien la tendance cantonale à la diminution des effectifs, la diminution importante dans les régions du Val-de-Travers et Bas-Lac puis de La Brévine. La région de Neuchâtel connaîtrait une progression mesurée mais sur une durée assez longue de ses effectifs, connaissant une diminution dès 2014. Le profil d'évolution de la région des Ponts-de-Martel est atypique, liée à l'évolution démographique envisagée.



Base 100 = rentrée 2007 / Rég 1 : Basse-Areuse – Rég2 : La Brévine – Rég3 : La Béroche – Rég4 : Val-de-Ruz nord – Rég5 : Val-de-Travers – Rég6 : La Chaux-de-Fonds – Rég7 : Les Ponts-de-Martel – Rég8 : Le Locle – Rég9 : Neuchâtel – Rég10 : La Côte – Rég11 : Bas-Lac – Rég12 : Deux-Thielles

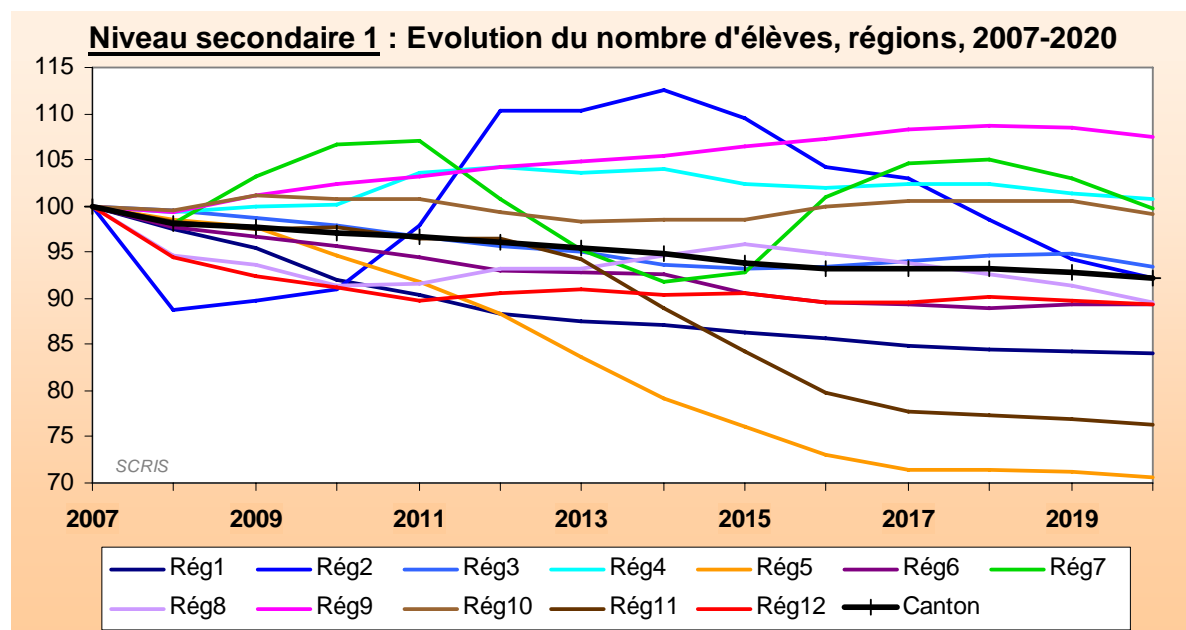
• Niveau secondaire 1

Pour le secondaire inférieur, 4 régions connaîtraient une hausse de leur effectif entre les rentrées 2007 et 2012, avec en particulier les régions de La Brévine (+10%), Val-de-Ruz nord (+4%, soit +25 élèves) et Neuchâtel (+4%, soit +60 élèves). Les diminutions les plus importantes se trouveraient dans les régions de Basse-Areuse (-12%, ou -85 élèves), Val-de-Travers (-12%, -70 élèves) et Deux-Thielles (-9%, -45 élèves).

Pendant la période quinquennale suivante, 4 régions devraient toujours continuer à connaître une croissance d'effectifs : Neuchâtel (+4%, ou +60 élèves), Les Ponts-de-Martel (+4%), mais aussi Le Locle et La Côte (+1%). Par contre, le Val-de-Travers (-19%, -105

élèves), Bas-Lac (-19%, -85 élèves) ou La Brévine (-7%) connaîtraient des diminutions importantes.

Le graphique suivant illustre bien la tendance à la diminution des effectifs dans les régions du Val-de-Travers, de Basse-Areuse ou Bas-Lac. L'évolution de ces effectifs dans les régions de Neuchâtel, du Val-de-Ruz nord ou de La Côte, en progrès ou stabilisation, contraste avec la diminution qui serait observée au niveau cantonal. Les régions de La Brévine ou des Ponts-de-Martel présentent des évolutions marquées, liées à la faiblesse des effectifs, et à la sensibilité de ces petites régions aux scénarios démographiques retenus en hypothèse des perspectives de population.



Base 100 = rentrée 2007 / Rég 1 : Basse-Areuse – Rég2 : La Brévine – Rég3 : La Béroche – Rég4 : Val-de-Ruz nord – Rég5 : Val-de-Travers – Rég6 : La Chaux-de-Fonds – Rég7 : Les Ponts-de-Martel – Rég8 : Le Locle – Rég9 : Neuchâtel – Rég10 : La Côte – Rég11 : Bas-Lac – Rég12 : Deux-Thielles

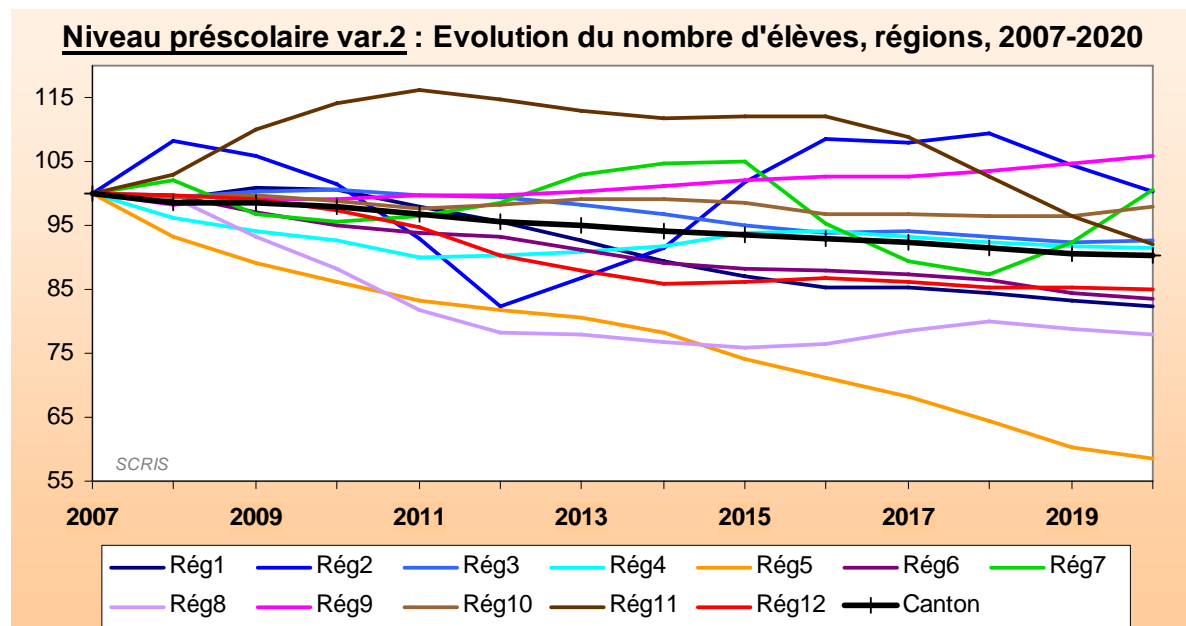
• Niveau secondaire 2

Une seule région devrait voir ses effectifs augmenter entre les rentrées 2007 et 2012 : il s'agit de la région Bas-Lac (+15%, soit + 30 élèves). Toutes les autres connaîtraient donc une diminution, particulièrement importante dans les régions du Locle (-22%, -25 élèves), du Val-de-Travers (-18%, -40 élèves) et de la Brévine (-18%).

Entre 2007 et 2012, quatre régions verraient leurs effectifs s'accroître (La Brévine : +31%, Val-de-Ruz nord : +3%, et Neuchâtel : +3%, soit +20 élèves) ou se stabiliser (Le Locle). Huit régions connaîtraient donc à nouveau une décroissance de la population scolaire de secondaire 2, et en particulier le Val-de-Travers (-17%, soit -30 élèves), la Basse-Areuse (-11% ou -35 élèves) et les Ponts-de-Martel (-9%).

Le graphique suivant permet de mesurer l'atypicité de la région Bas-Lac dans l'évolution des effectifs de secondaire 2 : contrairement aux autres régions qui connaîtraient une diminution d'effectifs (à l'exception temporaire de La Brévine et des Ponts-de-Martel, et de la stabilité de Neuchâtel), Bas-Lac connaîtrait une hausse durable du nombre d'élèves au moins jusqu'à la

rentrée 2017. Effectif qui, en contraste, diminuerait assez fortement dans les régions du Val-de-Travers et du Locle.



Base 100 = rentrée 2007 / Rég 1 : Basse-Areuse – Rég2 : La Brévine – Rég3 : La Béroche – Rég4 : Val-de-Ruz nord – Rég5 : Val-de-Travers – Rég6 : La Chaux-de-Fonds – Rég7 : Les Ponts-de-Martel – Rég8 : Le Locle – Rég9 : Neuchâtel – Rég10 : La Côte – Rég11 : Bas-Lac – Rég12 : Deux-Thielles

• Récapitulatif régional

Ce tableau récapitule les résultats des perspectives scolaires selon les régions et les niveaux, pour 3 années distinctes.

Evolution des effectifs scolarisés dans les régions par niveaux, rentrées 2007, 2010 et 2015

	Préscolaire			Primaire			Secondaire 1			Secondaire 2		
	2007	2010	2015	2007	2010	2015	2007	2010	2015	2007	2010	2015
1 - Basse Areuse	293	295	283	795	769	749	734	676	633	321	323	280
2 - La Brévine	43	37	32	104	114	94	78	71	85	9	9	9
3 - La Béroche	273	299	278	778	757	764	665	650	620	266	267	252
4 - Val-de-Ruz nord	268	303	287	798	798	780	621	623	636	242	225	227
5 - Val-de-Travers	189	210	201	679	578	529	611	578	465	209	181	155
6 - La Chaux-de-Fonds	747	769	738	2138	2067	2025	1790	1713	1620	452	429	398
7 - Les Ponts-de-Martel	51	68	61	157	147	160	127	136	118	20	19	21
8 - Le Locle	226	235	215	609	623	597	518	473	497	108	96	82
9 - Neuchâtel	613	738	702	1811	1863	1903	1491	1524	1586	710	704	725
10 - La Côte	190	231	212	611	602	613	518	522	510	246	243	242
11 - Bas Lac	149	157	148	499	451	399	444	434	374	201	229	225
12 - Deux Thielles	208	209	202	523	525	519	478	436	433	161	157	139
Hors canton	5	6	6	36	35	34	67	65	63	339	332	317
Canton	3255	3557	3363	9538	9329	9166	8142	7901	7639	3285	3213	3073

Remarque : pour le préscolaire, la variante 1 a été retenue

Complément d'analyse : la région de résidence et celle de l'établissement scolaire

La partie régionale des perspectives scolaires est basée sur la région de résidence des élèves, et non sur celle des établissements scolaires : elle repose sur les effets purement démographiques, et ignore les contraintes liées au fonctionnement scolaire.

La réalisation de perspectives scolaires par régions d'établissements serait théoriquement réalisable, mais nécessiterait de fixer un certain nombre d'hypothèses ayant trait à l'organisation scolaire (en particulier : un découpage des bassins scolaires fixé une fois pour toute ? ou pouvant varier dans le temps avec la prise en compte des déplacements des élèves par exemple ?), et de retenir des estimations vraisemblablement grossières à moins de réaliser un travail véritablement approfondi. L'application simple d'une grille de passage entre régions de résidence et d'établissements par exemple, paraissant peu fiable (sauf pour le préscolaire ou le primaire, niveaux pour lesquels la région de résidence est la région de scolarisation dans la grande majorité des cas), car elle supposerait que la population scolaire de toutes les communes d'une région évoluerait de la même façon.

Des perspectives selon les régions de résidence donnent une image des besoins en établissements scolaires, indépendamment de l'« offre » existante.

Toutefois, l'étude de la relation entre la commune de résidence et de l'établissement scolaire n'en est pas moins intéressante en ce qu'elle permet de décrire les déplacements scolaires à l'intérieur du canton, pouvant être liés au fonctionnement même du système scolaire ou à des règles admises (présence ou pas d'établissements scolaires dans les régions selon le niveau, absence d'une option ou d'un type d'enseignement, enseignement spécialisé, dérogations éventuelles...).

Les cartes suivantes permettent ainsi de décrire ce phénomène de mobilité régionale, qui révèle que perspectives scolaires par région de résidence et par bassins scolaires d'établissements sont deux réalités différentes.

Concernant les niveaux préscolaire et primaire (voir page suivante), la quasi-totalité des élèves sont scolarisés dans leur région de résidence : en moyenne sur la période 2004-2006, ce sont 98,2% des élèves de préscolaire, et 98,8% des élèves de primaire qui fréquentent un établissement de leur région. Pour ces deux niveaux d'enseignement, les régions scolarisant le plus les élèves y résidant sont le Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds, les Ponts-de-Martel, Bas-Lac, Neuchâtel et La Béroche.

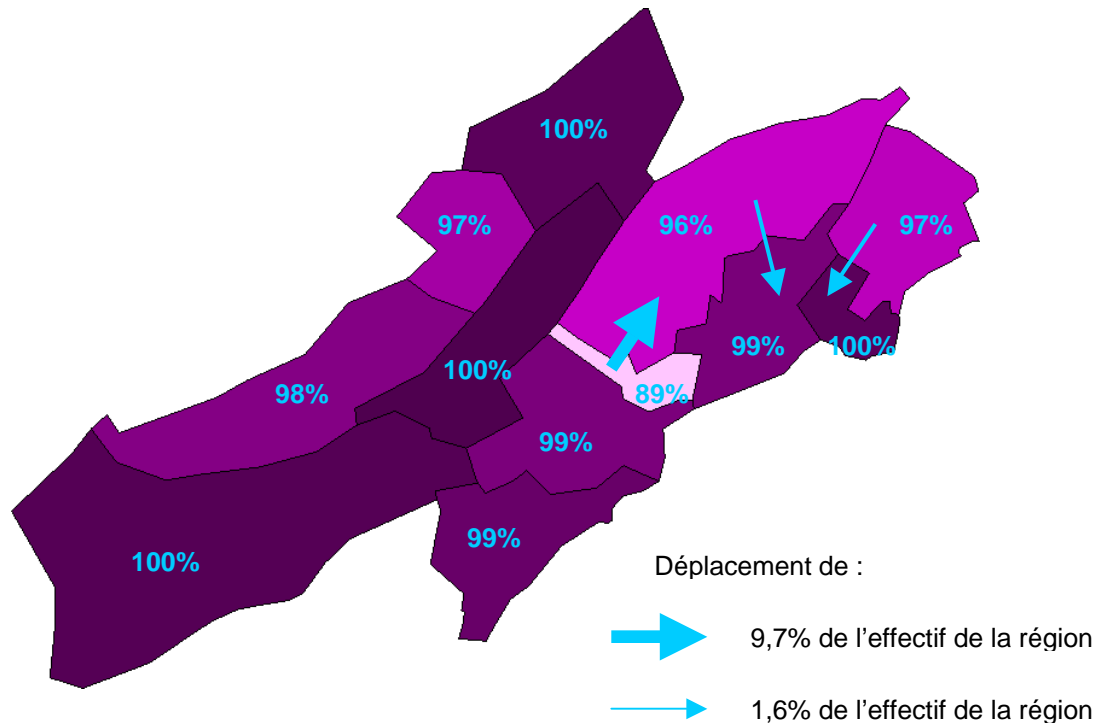
Pour le préscolaire, la région La Côte se démarque avec un « petit » 89% d'élèves scolarisés dans leur région, 11% étant scolarisés (15 par an en moyenne) dans une autre région. Il s'agit presque exclusivement d'élèves de Montmollin scolarisés à Coffrane (région du Val-de-Ruz nord).

Deux autres mouvements concernent plus de 1% de l'effectif de la région de départ : de la région Val-de-Ruz nord vers Neuchâtel (de Boudevilliers à Valangin, 9 élèves par an) et de la région Deux-Thielles à Bas-Lac (d'Enges à Saint-Blaise, 6 élèves par an).

Concernant le primaire, la région de La Brévine présente la plus forte proportion d'élèves changeant de région pour être scolarisés (au Val-de-Travers), mais elle n'est que de 5% (5 élèves par an).

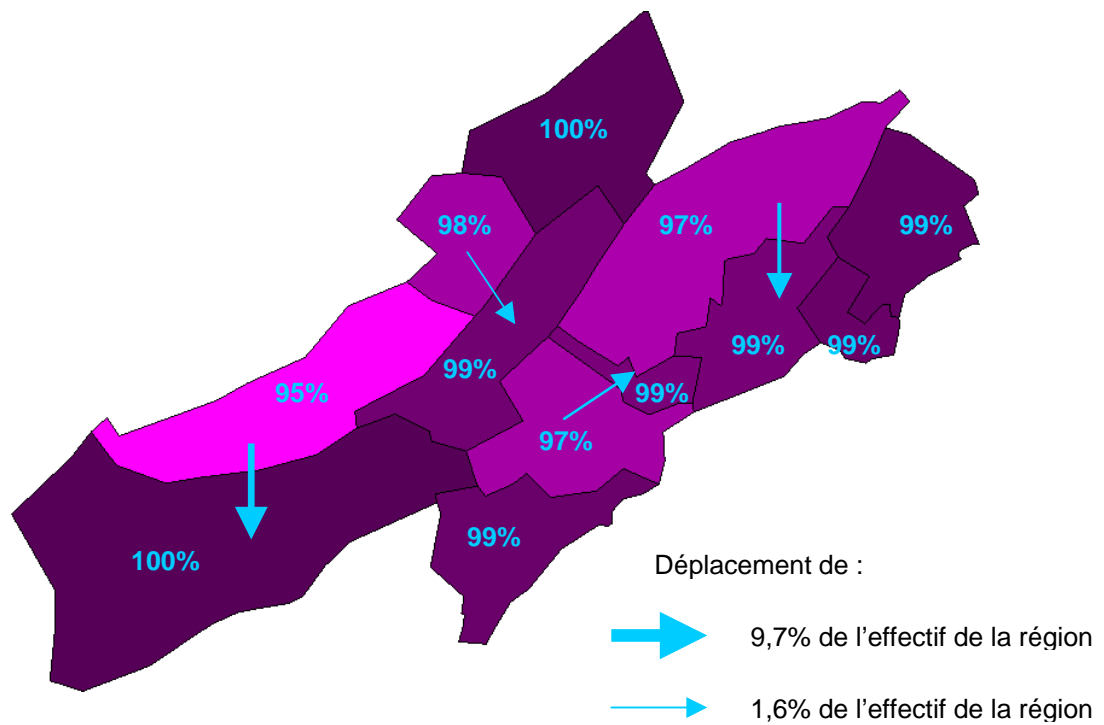
Trois autres mouvements concernent plus de 1% de l'effectif de la région de départ : de la région Val-de-Ruz nord vers Neuchâtel (de Boudevilliers à Valangin, 21 élèves par an), de la région Basse-Areuse à La Côte (de Rochefort à Montmollin, 16 élèves par an), et du Locle à la région des Ponts-de-Martel (10 élèves par an).

Niveau préscolaire – Pourcentage des élèves scolarisés dans leur région de résidence et principaux déplacements – Période 2004-2006



Remarque : seuls les déplacements concernant au moins 1% de la région de départ sont indiqués

Niveau primaire – Pourcentage des élèves scolarisés dans leur région de résidence et principaux déplacements – Période 2004-2006



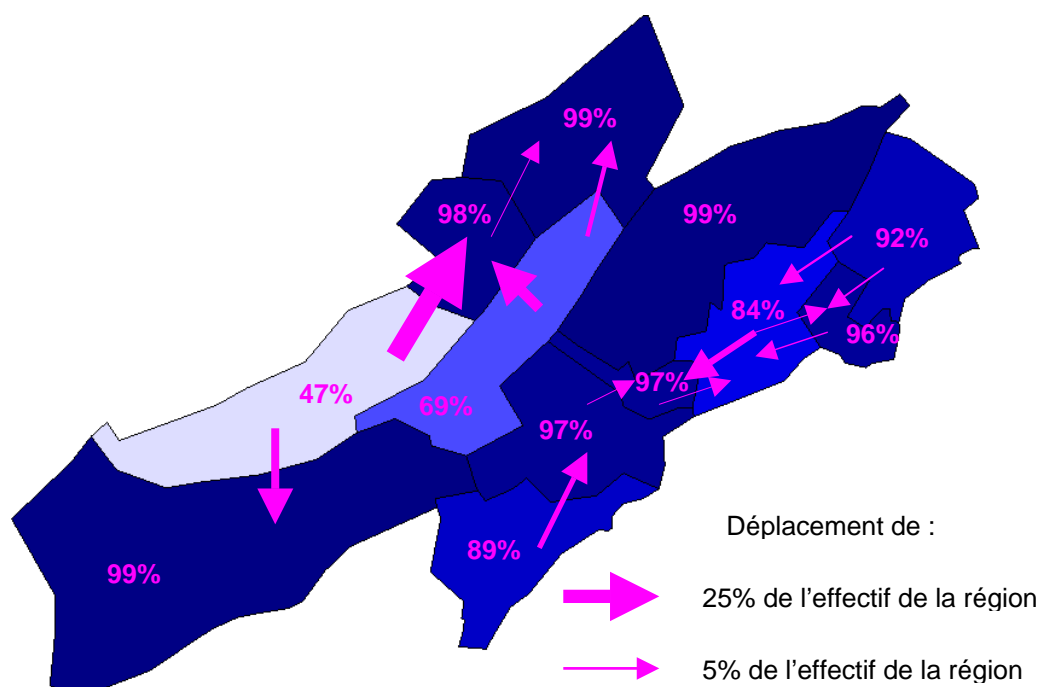
Remarque : seuls les déplacements concernant au moins 1% de la région de départ sont indiqués

L'étude de la situation concernant le secondaire 1 fait état de plus de mobilité entre régions, un plus faible pourcentage d'élèves étant scolarisés dans leur région de résidence (93,8%) par rapport à ceux observés pour les niveaux préscolaire et primaire.

En fait, les régions présentant un départ important d'élèves sont surtout celles de La Brévine (53% d'élèves scolarisés dans une autre région) et des Ponts-de-Martel (31%), mais aussi de Neuchâtel (16%), de La Béroche (11%) voire des Deux-Thielles (8%).

Les régions scolarisant le plus les élèves y résidant (97% ou plus) sont, comme pour le préscolaire et le primaire le Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds, Bas-Lac, Neuchâtel (mais pas Les Ponts-de-Martel ni La Béroche), mais aussi Le Locle, La Côte et la Basse-Areuse.

Niveau secondaire 1 – Pourcentage des élèves scolarisés dans leur région résidence et principaux déplacements – Période 2004-2006



Remarque : seuls les déplacements concernant au moins 1% de la région de départ sont indiqués

Les déplacements entre régions les plus importants en terme d'effectifs, sont orientés en premier lieu de Neuchâtel vers Peseux (Basse-Areuse : 179 élèves en moyenne pendant la période 2004-2006) et de Cortaillod (La Béroche) vers Colombier (Basse-Areuse, avec 70 élèves en moyenne annuelle). Ensuite on trouve les déplacements de la région de La Brévine vers la ville du Locle (moyenne de 31 élèves), de Hauterive (région de Neuchâtel) vers Saint-Blaise (région Bas-Lac, avec 30 élèves en moyenne), des Ponts-de-Martel vers Le Locle (en moyenne 26 élèves), puis de 3 communes de la région Deux-Thielles (Le Landeron, Cornaux, Cressier) vers Neuchâtel (22 élèves en moyenne).

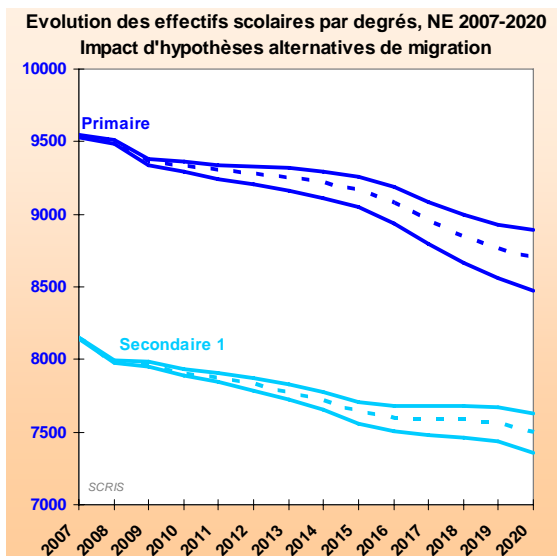
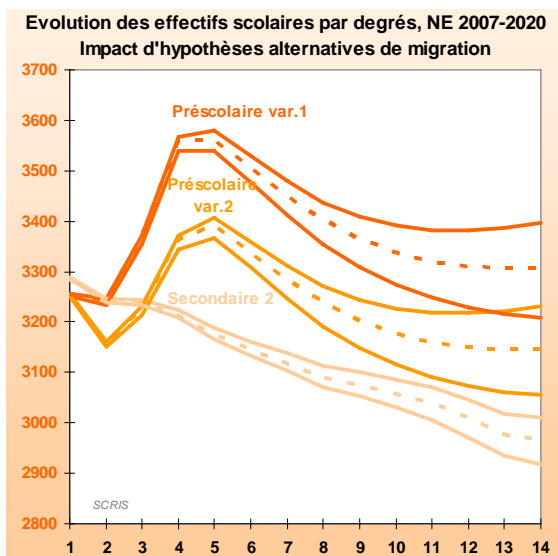
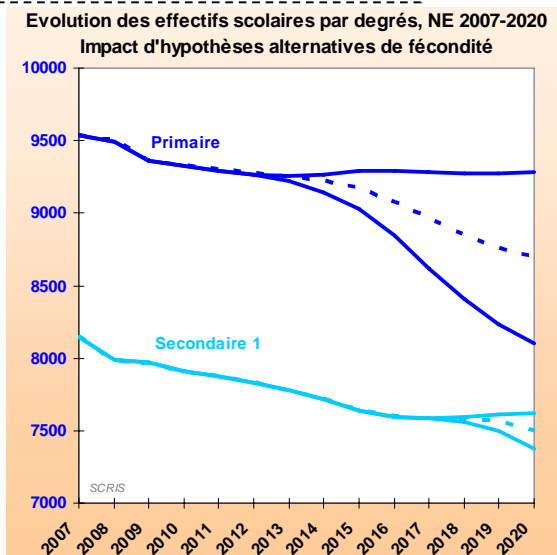
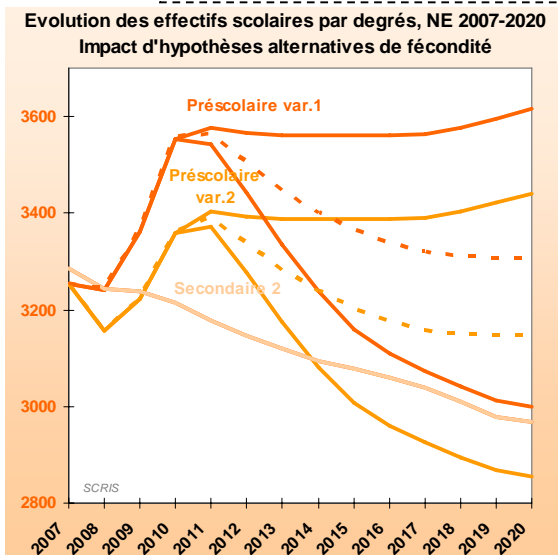
Complément d'analyse : l'influence de la fécondité et des migrations sur les perspectives scolaires

Les perspectives scolaires réalisées reposent sur le scénario de base des perspectives de population. Or il peut être intéressant de mesurer l'impact d'hypothèses alternatives concernant la fécondité et les migrations.

Comme on peut le voir sur les graphiques ci-dessous, l'impact des hypothèses de fécondité (voir page 8) est moins immédiat mais plus important au final que celles concernant le solde migratoire (voir page 9). Y est illustrée la variabilité possible des perspectives scolaires en fonction de ces indicateurs démographiques, et révèlent par exemple qu'un maintien des effectifs scolarisés en préscolaire ou en primaire ne pourrait être atteint à court terme qu'en cas de reprise importante de fécondité. Pour le secondaire, un solde migratoire plus élevé et une fécondité en hausse n'auraient d'impact réel qu'à moyen ou long terme.

Les données provisoires à disposition pour l'année 2007 ne permettent pas encore de juger les hypothèses du scénario de base comme sous- ou sur-estimées, mais l'évolution de la natalité et des migrations doivent être suivies car elles conditionnent en partie l'avenir de la démographie scolaire neuchâteloise.

Remarque : en pointillés figurent les perspectives basées sur les hypothèses de base



ANNEXES

ANNEXE I Taux de scolarité par âge scolaire – Hypothèses

ANNEXE II Tableau des résultats cantonaux des perspectives scolaires

ANNEXE III Tableau des résultats régionaux des perspectives scolaires

ANNEXE I (1/2) : Taux de scolarité par âge scolaire – Hypothèses

Remarques : les taux pour 2007 sont estimés : les effectifs scolaires détaillés par âge n'étaient pas disponibles au moment de l'analyse, contrairement aux effectifs totaux par degrés et niveaux. Pour 2008 et 2009, les taux sont estimés de telle manière que les effectifs projetés coïncident avec les perspectives de court terme réalisées par l'Office de Statistique neuchâtelois. Pour 2010 et 2011, les taux sont corrigés de l'hypothèse de départ en tenant en partie compte des corrections apportées aux taux des années 2007 à 2009. Tous les taux strictement non nuls sont représentés ici (arrondis à l'unité). L'âge scolaire est celui au 1^{er} septembre précédent.

Taux de scolarité principaux, canton de Neuchâtel - Observations, rentrée 2006

Niveau	Degré	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	ans	
Préscolaire	1	82%	1%																		
	2	1%	89%	3%																	
Primaire	1		1%	94%	4%	0%	0%														
	2			2%	87%	6%	0%	0%													
	3				2%	88%	9%	0%	0%												
	4				0%	3%	83%	11%	0%	0%											
	5						3%	81%	14%	0%	0%										
Secondaire-1	6							3%	77%	18%	1%	0%									
	7							0%	2%	72%	18%	1%	0%								
	8								0%	2%	72%	25%	2%	0%							
Secondaire-2	9								0%	2%	65%	25%	2%								
	1											1%	35%	15%	3%	1%	0%	1%	0%		
	2											0%	1%	26%	13%	4%	1%	1%	0%		
Total	3											0%	1%	23%	10%	4%	1%	0%			
			83%	92%	99%	94%	97%	96%	95%	94%	92%	94%	93%	63%	45%	40%	15%	5%	2%	1%	

Taux de scolarité principaux, canton de Neuchâtel - Hypothèses, rentrée 2007

Niveau	Degré	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	ans	
Préscolaire	1	78%	1%																		
	2	1%	94%	3%																	
Primaire	1		1%	89%	5%	0%	0%														
	2			2%	90%	7%	0%	0%													
	3				2%	85%	10%	0%	0%												
	4				0%	2%	82%	12%	1%	0%											
	5						3%	80%	15%	1%	0%										
Secondaire-1	6							3%	80%	19%	1%	0%									
	7							0%	2%	72%	20%	1%	0%								
	8								0%	2%	66%	24%	2%	0%							
Secondaire-2	9								0%	2%	66%	25%	2%								
	1											1%	35%	15%	3%	1%	0%	0%	0%		
	2											0%	1%	24%	12%	3%	1%	0%	0%		
Total	3											0%	1%	24%	11%	4%	1%	0%			
			79%	96%	94%	97%	95%	95%	95%	98%	94%	90%	92%	63%	42%	39%	15%	6%	2%	1%	

Taux de scolarité principaux, canton de Neuchâtel - Hypothèses, rentrée 2008

Niveau	Degré	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	ans	
Préscolaire	v1	1	84%	1%																	
		2	0%	90%	3%																
	v2	1	81%	1%																	
		2	0%	88%	3%																
Primaire	1		1%	94%	5%	0%	0%														
	2			2%	87%	6%	0%	0%													
	3				2%	88%	10%	0%	0%												
	4				0%	3%	80%	11%	0%	0%											
	5						3%	79%	14%	1%	0%										
Secondaire-1	6							3%	79%	18%	1%	0%									
	7							0%	3%	74%	21%	1%	0%								
	8								0%	2%	68%	24%	1%	0%							
Secondaire-2	9								0%	2%	61%	24%	2%								
	1											1%	38%	16%	3%	1%	0%	0%	0%		
	2											0%	1%	26%	13%	3%	1%	0%	0%		
Total (avec var 1)	3											0%	1%	22%	10%	4%	1%	0%			
			84%	93%	99%	94%	97%	93%	94%	96%	96%	92%	87%	64%	44%	38%	15%	5%	2%	1%	

ANNEXE I (2/2) : Taux de scolarité principaux par âge – Hypothèses

Taux de scolarité principaux, canton de Neuchâtel - Hypothèses, rentrée 2009

Niveau	Degré	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	ans		
Préscolaire	v1	1	83%	1%																		
		2	1%	96%	3%																	
	v2	1	81%	1%																		
		2	0%	92%	3%																	
Primaire	1		1%	89%	4%	0%	0%															
	2			2%	91%	7%	0%	0%														
	3				2%	85%	10%	0%	0%													
	4				0%	3%	83%	12%	1%	0%												
	5						3%	78%	14%	1%	0%											
Secondaire-1	6							3%	78%	18%	1%	0%										
	7							0%	3%	73%	21%	1%	0%									
	8								0%	2%	70%	25%	2%	0%								
Secondaire-2	9								0%	2%	2%	63%	24%	2%								
	1											1%	35%	15%	3%	1%	0%	0%	0%			
	2											0%	1%	26%	13%	4%	1%	0%	0%			
Total (avec var 1)	3											0%	1%	23%	10%	4%	1%	0%	0%			
		84%	99%	94%	98%	94%	95%	92%	95%	94%	94%	90%	61%	44%	39%	15%	6%	2%	1%			

Taux de scolarité principaux, canton de Neuchâtel - Hypothèses, rentrée 2010

Niveau	Degré	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	ans		
Préscolaire	v1	1	94%	2%																		
		2	1%	94%	3%																	
	v2	1	86%	1%																		
		2	0%	92%	3%																	
Primaire	1		1%	91%	4%	0%	0%															
	2			2%	89%	6%	0%	0%														
	3				2%	86%	10%	0%	0%													
	4				0%	3%	82%	11%	0%	0%												
	5						3%	79%	14%	1%	0%											
Secondaire-1	6							3%	78%	18%	1%	0%										
	7							0%	3%	73%	21%	1%	0%									
	8								0%	2%	69%	24%	1%	0%								
Secondaire-2	9								0%	2%	2%	64%	25%	2%								
	1											1%	36%	15%	3%	1%	0%	0%	0%			
	2											0%	1%	26%	12%	3%	1%	0%	0%			
Total (avec var 1)	3											0%	1%	23%	10%	4%	1%	0%	0%			
		94%	97%	96%	96%	95%	94%	94%	96%	95%	93%	91%	63%	43%	39%	15%	6%	2%	1%			

Taux de scolarité principaux, canton de Neuchâtel - Hypothèses, rentrées 2011 et suivantes

Niveau	Degré	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	ans		
Préscolaire	v1	1	95%	2%																		
		2	1%	94%	3%																	
	v2	1	88%	1%																		
		2	0%	92%	3%																	
Primaire	1		1%	91%	4%	0%	0%															
	2			2%	89%	6%	0%	0%														
	3				2%	86%	10%	0%	0%													
	4				0%	3%	82%	11%	0%	0%												
	5						3%	80%	14%	1%	0%											
Secondaire-1	6							3%	78%	18%	1%	0%										
	7							0%	3%	73%	21%	1%	0%									
	8								0%	2%	69%	24%	1%	0%								
Secondaire-2	9								0%	2%	2%	64%	25%	2%								
	1											1%	35%	15%	3%	1%	0%	0%	0%			
	2											0%	1%	26%	13%	3%	1%	0%	0%			
Total (avec var 1)	3											0%	1%	23%	11%	4%	1%	0%	0%			
		95%	97%	96%	96%	96%	95%	94%	96%	95%	93%	91%	63%	44%	39%	15%	6%	2%	1%			

ANNEXE II :

Tableau des résultats cantonaux des perspectives scolaires

Evolution des effectifs scolarisés lors des rentrées scolaires - canton de Neuchâtel 2007-2020

Niveau	Degré	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Pré-scolaire	1	1449	1535	1556	1759	1759	1727	1701	1681	1664	1654	1646	1644	1643	1646
	var 1	1806	1707	1809	1798	1804	1779	1747	1721	1699	1683	1672	1666	1662	1660
	Total	3255	3242	3366	3557	3563	3506	3448	3402	3363	3337	3319	3310	3306	3306
	1	1449	1489	1509	1611	1627	1597	1573	1554	1539	1529	1523	1521	1520	1522
	var 2	1806	1670	1716	1750	1764	1740	1709	1683	1662	1646	1636	1629	1626	1624
	Total	3255	3159	3225	3361	3391	3337	3282	3238	3201	3175	3158	3150	3145	3146
Primaire	spé.	169	180	179	183	182	181	180	180	179	179	178	176	174	172
	1	1803	1868	1755	1769	1806	1814	1790	1759	1732	1709	1695	1681	1675	1672
	2	1894	1812	1876	1808	1791	1820	1830	1806	1774	1747	1725	1708	1696	1690
	3	1867	1935	1847	1857	1838	1823	1850	1861	1836	1806	1777	1754	1737	1727
	4	1880	1812	1881	1836	1819	1796	1781	1807	1816	1795	1763	1736	1714	1698
	5	1925	1893	1826	1876	1865	1844	1821	1805	1829	1840	1820	1788	1761	1738
Total	9538	9499	9363	9329	9302	9278	9252	9217	9166	9076	8957	8843	8757	8697	
Secondaire-1	0	216	210	208	207	205	204	203	202	200	198	196	196	196	196
	6	2040	1995	1965	1952	1954	1936	1913	1889	1873	1895	1908	1887	1855	1827
	7	1943	1980	1934	1925	1903	1912	1895	1873	1851	1832	1854	1867	1848	1817
	8	1926	1957	1988	1939	1939	1916	1923	1908	1886	1862	1844	1864	1877	1860
	9	2017	1839	1868	1878	1870	1860	1837	1843	1829	1808	1786	1769	1786	1800
	Total	8142	7980	7963	7901	7871	7828	7771	7715	7639	7595	7588	7582	7562	7501
dont spé.	263	260	258	257	255	254	253	252	250	248	246	246	246	246	
Secondaire-2	1	1297	1258	1237	1225	1210	1202	1194	1180	1182	1173	1161	1147	1136	1145
	2	968	1028	1032	1017	1006	994	987	980	969	970	964	953	942	933
	3	1019	956	967	971	958	948	936	929	922	913	914	907	898	888
	Total	3285	3241	3236	3213	3174	3144	3117	3089	3073	3056	3038	3007	2976	2966
Institutions	Total	391	387	384	385	383	380	378	376	373	370	368	365	364	362
Enseignement obligatoire	Total	17680	17479	17326	17230	17173	17106	17023	16932	16804	16671	16545	16425	16320	16197
	dont spé	432	440	437	440	437	435	433	431	429	427	424	421	420	419
Total	Var 1	24611	24349	24312	24384	24292	24136	23966	23799	23614	23434	23269	23108	22965	22832
	Var 2	24611	24266	24171	24188	24120	23967	23800	23635	23451	23273	23109	22947	22805	22671

var1 --> écoles enfantines obligatoires dès la rentrée 2010, var2 --> progression mesurée des taux de scolarisation
spé : enseignement spécialisé

ANNEXE III (1/2) :

Tableau des résultats régionaux des perspectives scolaires

Préscolaire (var. 2) - Evolution des effectifs scolarisés dans les régions, rentrées 2007 à 2020

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 - Basse Areuse	293	274	281	286	285	283	280	277	275	274	274	273	273	273
2 - La Brévine	43	42	39	37	36	34	33	33	32	30	28	27	26	26
3 - La Béroche	273	260	276	286	287	281	276	270	267	266	266	267	268	270
4 - Val-de-Ruz nord	268	267	270	283	286	280	275	272	270	268	268	268	268	269
5 - Val-de-Travers	189	179	186	196	198	194	191	190	189	189	190	192	195	197
6 - La Chaux-de-Fonds	747	707	706	743	752	740	729	721	716	714	714	716	718	720
7 - Les Ponts-de-Martel	51	54	60	63	59	57	57	56	56	56	56	57	57	57
8 - Le Locle	226	221	223	226	224	219	214	210	208	206	204	204	204	204
9 - Neuchâtel	613	623	640	674	691	685	673	661	649	637	625	612	600	590
10 - La Côte	190	183	192	209	209	204	200	198	194	191	190	188	188	187
11 - Bas Lac	149	139	140	147	150	149	145	142	139	139	140	144	147	150
12 - Deux Thielles	208	203	208	206	208	206	203	201	200	199	198	197	197	196
Hors canton	5	5	5	6	6	6	5	5	5	5	5	5	5	5
Canton	3255	3159	3225	3361	3391	3337	3282	3237	3201	3175	3158	3150	3145	3146

Préscolaire (var. 1) - Evolution des effectifs scolarisés dans les régions, rentrées 2007 à 2020

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 - Basse Areuse	293	279	291	295	293	291	287	285	283	281	281	281	281	281
2 - La Brévine	43	43	40	37	36	34	33	33	32	31	28	27	26	26
3 - La Béroche	273	266	287	299	299	292	287	282	278	277	277	278	279	282
4 - Val-de-Ruz nord	268	276	283	303	304	298	293	289	287	286	285	285	285	286
5 - Val-de-Travers	189	185	195	210	209	206	203	201	201	201	201	203	207	209
6 - La Chaux-de-Fonds	747	719	725	769	775	762	751	743	738	736	736	738	740	743
7 - Les Ponts-de-Martel	51	56	63	68	63	61	61	61	61	61	61	61	61	61
8 - Le Locle	226	225	230	235	232	226	221	217	215	213	211	211	211	212
9 - Neuchâtel	613	648	678	738	748	741	728	716	702	689	676	662	649	639
10 - La Côte	190	192	206	231	229	223	219	216	212	209	207	206	206	205
11 - Bas Lac	149	143	147	157	160	158	154	151	148	147	149	153	157	160
12 - Deux Thielles	208	206	214	209	210	208	206	204	202	201	200	200	199	198
Hors canton	5	5	6	6	6	6	6	6	6	5	5	5	5	5
Canton	3255	3242	3366	3557	3563	3506	3448	3402	3363	3337	3319	3310	3306	3306

Primaire - Evolution des effectifs scolarisés dans les régions, rentrées 2007 à 2020

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 - Basse Areuse	795	789	769	769	766	762	756	752	749	744	738	733	729	727
2 - La Brévine	104	110	113	114	112	106	103	97	94	92	90	86	84	80
3 - La Béroche	778	774	758	757	762	764	763	766	764	753	742	731	725	722
4 - Val-de-Ruz nord	798	797	795	798	789	789	789	785	780	771	762	753	748	745
5 - Val-de-Travers	679	642	601	578	561	541	532	532	529	525	519	514	513	514
6 - La Chaux-de-Fonds	2138	2107	2100	2067	2045	2042	2034	2022	2025	2018	1997	1980	1970	1965
7 - Les Ponts-de-Martel	157	154	148	147	152	160	163	163	160	155	153	151	150	150
8 - Le Locle	609	618	611	623	631	623	615	607	597	585	574	566	559	554
9 - Neuchâtel	1811	1839	1837	1863	1884	1902	1920	1917	1903	1885	1856	1823	1789	1754
10 - La Côte	611	612	601	602	610	618	618	615	613	603	591	582	575	568
11 - Bas Lac	499	492	474	451	430	413	404	403	399	394	388	382	379	380
12 - Deux Thielles	523	530	522	525	524	521	521	523	519	516	513	508	505	504
Hors canton	36	35	35	35	35	35	34	34	34	34	33	33	33	32
Canton	9538	9499	9363	9329	9302	9278	9252	9217	9166	9076	8957	8843	8757	8697

ANNEXE III (2/2) :

Tableau des résultats régionaux des perspectives scolaires

Secondaire 1 - Evolution des effectifs scolarisés dans les régions, rentrées 2007 à 2020

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 - Basse Areuse	734	716	701	676	663	649	642	640	633	629	623	620	619	616
2 - La Brévine	78	69	70	71	76	86	86	88	85	81	80	77	73	72
3 - La Béroche	665	661	657	650	643	636	632	623	620	622	625	629	630	621
4 - Val-de-Ruz nord	621	617	621	623	644	648	644	646	636	633	636	636	630	625
5 - Val-de-Travers	611	602	596	578	561	540	511	484	465	446	437	437	436	432
6 - La Chaux-de-Fonds	1790	1750	1731	1713	1692	1666	1663	1656	1620	1601	1598	1593	1600	1599
7 - Les Ponts-de-Martel	127	125	131	136	136	128	121	117	118	129	133	134	131	127
8 - Le Locle	518	490	485	473	474	482	483	490	497	491	486	480	473	464
9 - Neuchâtel	1491	1482	1508	1524	1537	1553	1561	1571	1586	1600	1615	1620	1616	1603
10 - La Côte	518	515	523	522	521	514	509	510	510	518	520	520	520	513
11 - Bas Lac	444	437	433	434	429	429	419	395	374	355	345	344	341	339
12 - Deux Thielles	478	451	442	436	429	433	435	432	433	428	428	431	430	427
Hors canton	67	65	65	65	65	64	64	63	63	62	62	62	62	62
Canton	8142	7980	7963	7901	7871	7828	7771	7715	7639	7595	7588	7582	7562	7501

Secondaire 2 - Evolution des effectifs scolarisés dans les régions, rentrées 2007 à 2020

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 - Basse Areuse	321	318	324	323	315	307	298	287	280	274	274	271	267	265
2 - La Brévine	9	10	10	9	9	8	8	8	9	10	10	10	10	9
3 - La Béroche	266	265	266	267	265	265	261	257	252	250	250	248	246	246
4 - Val-de-Ruz nord	242	233	228	225	218	218	220	222	227	228	226	223	223	222
5 - Val-de-Travers	209	195	187	181	174	171	169	164	155	149	143	135	126	122
6 - La Chaux-de-Fonds	452	451	439	429	424	421	411	402	398	397	395	391	382	378
7 - Les Ponts-de-Martel	20	21	20	19	20	20	21	21	21	19	18	18	19	21
8 - Le Locle	108	108	101	96	89	85	85	83	82	83	85	87	86	85
9 - Neuchâtel	710	697	703	704	708	707	711	718	725	729	729	734	743	751
10 - La Côte	246	244	246	243	240	242	244	244	242	238	238	237	238	241
11 - Bas Lac	201	207	221	229	233	230	227	224	225	225	218	206	193	184
12 - Deux Thielles	161	160	159	157	152	145	141	138	139	139	139	137	137	137
Hors canton	339	333	333	332	328	324	321	319	317	315	313	310	307	305
Canton	3285	3241	3236	3213	3174	3144	3117	3089	3073	3056	3038	3007	2976	2966

Evolution des effectifs totaux scolarisés dans les régions, rentrées 2007 à 2020 (avec var.1)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 - Basse Areuse	2144	2102	2085	2063	2037	2008	1983	1963	1944	1929	1916	1905	1896	1890
2 - La Brévine	233	232	233	232	232	234	230	226	220	214	208	200	193	187
3 - La Béroche	1982	1966	1968	1974	1970	1957	1943	1928	1914	1902	1894	1885	1880	1871
4 - Val-de-Ruz nord	1929	1923	1927	1949	1955	1953	1946	1943	1930	1918	1909	1898	1886	1879
5 - Val-de-Travers	1688	1624	1579	1546	1506	1459	1414	1381	1350	1320	1300	1289	1281	1277
6 - La Chaux-de-Fonds	5127	5026	4994	4978	4936	4892	4859	4823	4781	4752	4726	4701	4692	4684
7 - Les Ponts-de-Martel	356	356	362	370	371	370	366	362	360	364	365	364	361	359
8 - Le Locle	1462	1440	1427	1426	1425	1417	1404	1398	1390	1372	1356	1343	1329	1314
9 - Neuchâtel	4624	4666	4725	4830	4877	4903	4920	4922	4916	4902	4876	4839	4796	4747
10 - La Côte	1564	1563	1576	1597	1600	1597	1590	1585	1577	1568	1557	1546	1539	1527
11 - Bas Lac	1293	1279	1275	1271	1252	1230	1204	1173	1146	1121	1101	1085	1070	1064
12 - Deux Thielles	1370	1347	1338	1327	1316	1308	1303	1297	1293	1285	1280	1276	1271	1266
Hors canton	447	439	439	437	433	429	425	422	419	416	414	411	407	405
Canton	24220	23963	23928	23999	23910	23756	23588	23423	23241	23064	22902	22742	22601	22470